



COMPTE-RENDU

Rencontre avec les entreprises

Mercredi 01 septembre 2021

**Mairie du 7ème arrondissement,
Lyon**



Préambule

Animation :

Marianne RIBOULLET – Agence Sennse

Intervenants :

Isabelle NARDOU-THIMONET – Chargée des relations riverains T10

Muriel ROCHE – Cheffe de projet T10

Florian CHALUMEAU- chef de projet secteur Lyon

Durée de la réunion : 2h00 – de 08h30 à 10h30

Contexte de la rencontre

Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

Pour accompagner ce projet, le SYTRAL organise une concertation préalable avec garants ouverte à tous, habitants, usagers, associations, entreprises ou institutions, du 23 août au 23 octobre 2021.

Cette rencontre avec les acteurs économiques a lieu en amont de la soirée d'ouverture.

Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :

- Présenter le projet aux acteurs économiques des secteurs concernés par le projet de tramway T10
- Répondre à leurs questions
- Recueillir leurs observations et avis afin d'enrichir le projet
- Donner les informations aux acteurs économiques pour être relais du dispositif de concertation auprès de leurs réseaux
- Leur permettre d'animer leurs propres débats avec le kit du débat

Ouverture de la réunion

L'animatrice accueille les participants et rappelle que cette réunion est organisée au titre de la concertation préalables du projet T10 ayant lieu du 23 août au 23 octobre 2021.

L'animatrice présente le déroulé de la rencontre :

1. **Le projet T10 : Présentation et échanges**
2. **Le programme de la concertation : Présentation et échanges**

La présentation est disponible en annexe de ce document.

Le cadre de la concertation T10

L'animatrice rappelle que la concertation préalable est placée sous l'égide des garants de la Commission Nationale du Débat Public et a lieu dans le cadre réglementaire de l'article L121.8 du code l'environnement.

Elle explique que le rôle des garants a été renforcé. Ils interviennent lors de la phase de préparation de la concertation préalable avec notamment la réalisation du dossier de concertation et la définition des modalités de concertation. Ce rôle continue également pendant toute la démarche de concertation. Elle rappelle que les garants, neutres et indépendants, sont désignés sur une liste de la CNDP et mandatés avec une lettre de mission. Ils sont joignables et disponibles. Leurs coordonnées sont indiquées.

Leur rôle est de :

- défendre le droit de l'information et de la participation à l'élaboration de la décision publique ;
- garantir la sincérité et la transparence ;
- garantir l'intelligibilité des informations transmises avec une vigilance pour que chacun puisse s'exprimer ;
- garantir le bon déroulement du processus de concertation.

Les garants dresseront un bilan à la fin de la démarche, dans lequel ils intégreront les recommandations auxquelles devra répondre le maître d'ouvrage.

Le projetT10

Muriel Roche présente le cadre plus large du plan « Destinations 2026 » du SYTRAL, dans lequel s'inscrit le projet T10.



Muriel Roche et Florian Chalumeau présentent ensuite le projet T10.

Isabelle Nardou-Thimonet présente son rôle de chargée des relations riverains et rappelle la possibilité pour les participants de lui adresser toute question ou demande sur le projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les documents sur les projets en ligne :

t10-sytral.fr

Temps d'échange sur le projet

À la suite de la présentation du projet, un temps d'échange est organisé. Les principales remarques et questions sont retracées ci-dessous.

- Un participant interroge les intervenants sur les possibilités de circulation en voiture dans la rue Saint-Jean-de-Dieu. Chef d'entreprise, il souligne que, si une moitié de ses salariés pourra avantageusement utiliser le tramway, l'autre moitié reste contrainte à des déplacements ne pouvant être réalisés autrement qu'en voiture (commerciaux notamment). Il s'interroge donc sur les options aujourd'hui considérées, dont celle de la fermeture de la rue.

Florian Chalumeau répond qu'une mise à sens unique est aujourd'hui envisagée concernant la rue Saint-Jean-de-Dieu sur sa partie nord (entre la rue du P. Bernard et le bd Carteret). Il précise également que les accès aux sites riverains seront maintenus..

- **Une participante salue l'avancée très positive que représente le T10 pour le développement de mobilités alternatives à la voiture. Cependant, dans cette perspective, la construction de parc relais (P+R) est essentielle et n'est pourtant pas abordée dans le cadre du projet T10. Elle souhaite savoir si cette question est malgré tout étudiée.**

Muriel Roche souligne que ce sujet fait l'objet d'une réflexion plus large menée à l'échelle de la Métropole. Concernant le T10, le travail porte en priorité sur les interconnexions avec les autres lignes de transport en commun et gares, ainsi que sur l'intermodalité vélo, afin de proposer des alternatives aux déplacements en voiture individuelle sur un périmètre élargi.

- **Une participante, travaillant dans un Institut de recherche, souligne la nécessité de prendre en compte les spécificités du secteur de la recherche et de l'expérimentation dans le cadre du chantier. En effet, certaines expérimentations peuvent être bloquées par les vibrations causées pendant les travaux.**

Isabelle Nardou-Thimonet souligne que le SYTRAL est attentif à assurer le bon déroulé des travaux. Elle a initié un relevé des contraintes de fonctionnement et d'exploitation des sites riverains du tracé T10 et invite à entrer en contact avec elle afin de discuter plus en détails de cette question.

- **Un participant souligne l'importance de l'emplacement des stations, en particulier sur le secteur Techsud. Il interroge donc sur les modalités de décision sur cette question.**

Muriel Roche rappelle que l'objectif visé par le SYTRAL concernant l'emplacement des stations est à la fois de permettre la desserte d'un maximum de personnes et de limiter au maximum le temps de parcours pour améliorer l'attractivité de la ligne. Concernant le secteur Techsud, le choix du nombre et de l'implantation sera réalisé par les élus sur la base d'une analyse technique et des contributions du public formulées lors de la concertation.

- **Un participant rappelle également qu'une enquête a été menée auprès de certains salariés sur leurs attitudes en termes de mobilité, afin de les inciter à une mutation des modes de transport. Pour que cette transition puisse se faire, la question de l'implantation des stations est essentielle, ainsi que celle des aménagements et infrastructures autour. Selon lui, les infrastructures vélo existantes sont aujourd'hui insuffisamment développées (faible nombre de stations Vélo'v, voies cyclables peu sécurisées...).**

- **Un participant interroge les intervenants sur le tracé retenu, regrettant qu'il ne passe pas par la gare de Saint-Fons. Un tel tracé permettrait pourtant selon lui de favoriser une réelle transition de mobilité des nombreux salariés passant par la gare dans leurs déplacements quotidiens. Par ailleurs, la desserte de la Vallée de la Chimie est importante et nécessite une vraie prise en compte des industriels présents sur cette zone.**

Muriel Roche souligne que plusieurs tracés ont été étudiés sur le secteur de Saint-Fons dans le cadre des études de faisabilité, dont un qui passait à côté de la gare, et évalués. Le tracé proposé à la concertation a été privilégié. Le trajet par la gare aurait été plus long et avec plus de courbes, augmentant ainsi le temps de parcours. Il était plus éloigné du centre de Saint-Fons et permettait une desserte moins centrale du quartier NPNRU Arsenal / Carnot – Parmentier. Il présentait enfin plus de difficultés d'insertion (la rue qui monte depuis la gare le long des voies ferrées est aujourd'hui un axe important de circulation, qui permet de limiter la circulation dans le cœur de ville et l'insertion du tramway n'aurait pas permis la restitution du double sens de circulation sur cet axe). Il est à noter que le périmètre du projet intègre le traitement du cheminement entre la future station 4 Chemins et la gare de Saint-Fons, pour que ce cheminement soit lisible et facilité.

Sur la desserte de la Vallée de la Chimie, le T10 est une partie de la réponse, notamment avec une station prévue au nord de la ZI Sampaix, et dont la relocalisation au sud est envisagée mais reste à échanger avec les

services de l'Etat (contrainte du PPRT Vallée de la Chimie). La réorganisation du réseau de bus qui accompagnera la mise en service de T10 peut permettre de compléter la desserte de la Vallée de la Chimie.

- **Un participant salue avant tout le projet comme une vraie opportunité pour les salariés et apprentis, notamment dans la Vallée de la Chimie. Dans cette zone, il souligne par ailleurs l'importance de l'intermodalité, indispensable pour assurer un lien avec l'offre de transport à proximité.**

Muriel Roche précise que la ligne T10 sera doublée par des aménagements cyclables et que des réflexions sur le stationnement vélo à proximité de la ligne seront menées dans le cadre du projet T10, pour favoriser l'intermodalité transports en commun / vélos.

- **Un participant souligne également l'importance de la question des parcs relais (P+R) et s'étonne que cette question ne soit pas abordée dans la concertation T10. Par ailleurs, il insiste sur l'importance de garantir des chantiers propres et de favoriser l'accessibilité des piétons pendant les travaux, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Il souligne enfin la nécessité de travailler à l'aménagement global du quartier et au mobilier urbain, afin de limiter la prostitution dans le quartier.**

Muriel Roche répond en assurant que l'objectif est bien de maintenir des cheminements piétons accessibles pendant la phase chantier. Elle rappelle qu'Isabelle Nardou-Thimonet sera l'interlocutrice privilégiée des riverains pendant la phase chantier et que les riverains pourront lui signaler les dysfonctionnements ou points d'amélioration à traiter.

Plus globalement, Muriel Roche rappelle que le T10 va aussi permettre d'engager une requalification des axes du tracé du tramway.

- **Un participant questionne le sujet de la circulation sur l'avenue Tony Garnier, où l'arrivée du tramway risque de fortement entraver la circulation. Il signale la problématique de circulation dans le quartier, et notamment l'accessibilité sur la zone de l'Inserm, où circule un nombre important de camions.**

Florian Chalumeau souligne que des études de circulation sont en cours sur ce secteur. Si l'arrivée du tramway va effectivement avoir un impact sur le calibrage viaire (nombre de voies de circulation), les aménagements de surface de ce secteur ne sont pas encore décidés. Le sujet d'accessibilité des sites pour permettre leur exploitation, notamment par les camions, sera pris en compte dans ces réflexions.

Les contraintes spécifiques d'accès des sites seront précisément identifiées et traitées. Une première phase de recensement de ces éléments, évoquée ci-dessus, est en train d'être menée par le SYTRAL.

- **Un participant salue le projet comme étant convaincant, mais souligne toutefois la problématique de la circulation et du stationnement. Selon lui, les chiffres utilisés dans les études de circulation ont été obtenus en période de confinement et ne peuvent être considérés comme valides. De nouvelles études en période d'activité normale doivent donc être menées.**

Florian Chalumeau répond en soulignant que les chiffres considérés dans les études ont bien été établis hors période COVID. Plus globalement, une réflexion est en train d'être menée par la mairie du 7^{ème} arrondissement sur la question du stationnement et sera prise en compte dans le projet.

- **Un participant souligne que le tracé proposé passe par des zones où sont situées les réseaux téléphoniques de la majorité des opérateurs. Les travaux présentent donc des risques de coupures qui peuvent poser problèmes avec les télécoms.**

Florian Chalumeau souligne qu'une reconnaissance préalable a été menée pour repérer le tracé des réseaux. En cas d'imprécision des données obtenues, des trous sont faits pour repérer le tracé des réseaux existants. Un dialogue direct est également mené avec les concessionnaires de réseaux publics et privés.

- **Un participant interroge à propos du projet de « câble », supposée arriver à Gerland. Il souhaite savoir si le T10 est susceptible d'être un relai de cette nouvelle liaison.**

Muriel Roche souligne que des études sont en cours sur cette ligne câble, et qu'une concertation spécifique sera également menée sur ce projet. Une connexion avec Gerland est possible, mais beaucoup d'autres hypothèses sont également à l'étude.

- **Une participante souligne l'importance de la question de l'intermodalité, et notamment avec le vélo. Selon elle, les trajets longue distance ne permettent pas de prendre le vélo. Il est donc important de garantir des possibilités de sécurisation d'un vélo laissé à l'extérieur, ou de trajet avec son vélo à l'intérieur d'un tramway.**

Muriel Roche rappelle qu'une expérimentation est en cours sur l'embarquement des vélos à l'intérieur des tramways. La question du stationnement vélo reste à l'étude, notamment ses emplacements, ainsi que le mobilier à installer.

- **Un participant souligne également l'importance des interconnexions. Selon lui, la gare de Saint-Fons représente une porte d'entrée importante pour les personnes résidant ou travaillant hors de Lyon, et devrait donc être intégrée au tracé de la nouvelle ligne. Par ailleurs, il souligne l'importance du développement des parcs relais (P+R).**

Des réponses sur ces 2 sujets ont été apportées précédemment lors des échanges.

Temps d'échange sur la concertation

Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée des relations riverains T10, présente le dispositif de concertation, ainsi que les différents outils d'information mis à disposition du public.

Elle rappelle que plusieurs rencontres sont prévues dans les semaines prochaines :

- **3 réunions publiques communales (présentiel)**
 - **Le 9 septembre, au Hall des Fêtes de Saint-Fons**
 - **Le 10 septembre, à la Maison Ravier à Gerland**
 - **Le 14 septembre, à la Salle Joliot Curie à Vénissieux**
- **5 ateliers sur chaque secteur (visioconférence)**
 - **Saint-Fons centre, le 28 septembre**
 - **Gerland Tony Garnier, le 30 septembre**
 - **Saint-Fons Sampaix, le 4 octobre**
 - **Gerland Techsud, le 7 octobre**
 - **Vénissieux, le 12 octobre**

Elle présente ensuite le « kit du débat » ayant été développé afin de permettre aux entreprises qui le souhaitent de mettre en place un débat sur le projet au sein de leur structure.



Plusieurs représentants d'entreprises confirment leur intérêt pour cette concertation et leur souhait d'adresser au SYTRAL leurs questions, remarques et commentaires sur le projet.



Rencontre entreprises

1^{er} septembre 2021

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Déroulé de la matinée

- 1 **Le projet T10**
Temps d'échanges

- 2 **La concertation**
Temps d'échange

Les règles du jeu



Dialogue et
écoute

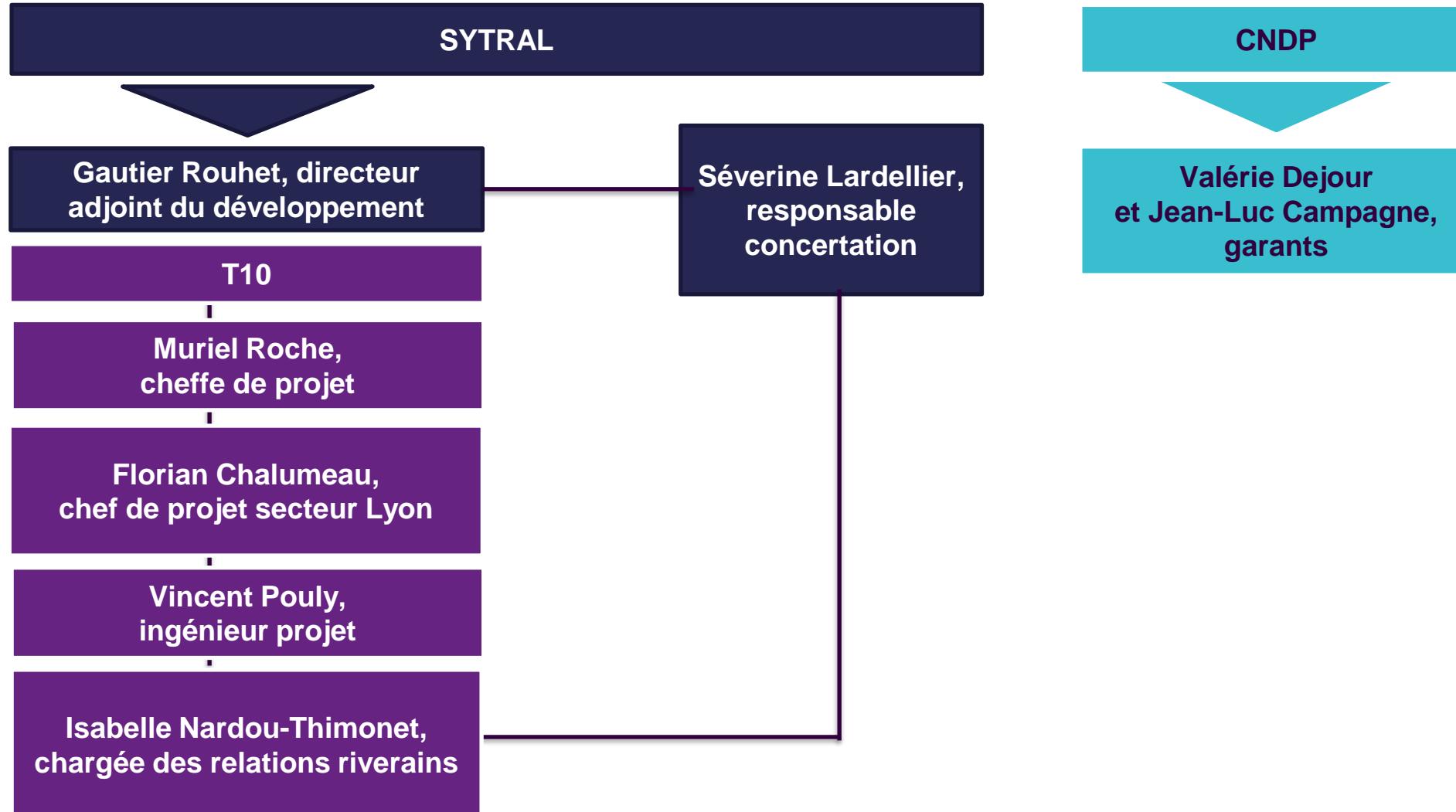


Recueil des
contributions



Respect des
intervenants

Vos intervenants ce matin, vos interlocuteurs au quotidien



Les structures représentées aujourd'hui

**Avant de commencer la présentation
du projet T10, pouvez-vous svp nous
indiquer votre niveau de connaissance ?**

Le cadre de la concertation T10

La concertation préalable



UNE CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC (ENCADRÉE PAR L'ARTICLE L121.8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Neutres et indépendants, les garants ont pour missions de :

- Défendre votre droit à l'information et à la participation à l'élaboration des décisions publiques
- Rôle de prescripteurs dans la phase préparatoire de la concertation
- Garantir la sincérité, la transparence et l'intelligibilité des informations transmises
- Veiller à ce que chacun.e puisse s'exprimer et fasse entendre ses arguments
- Garantir au bon déroulement du processus de concertation
- Dresser un bilan, un mois après la concertation, accompagné de recommandations pour le maître d'ouvrage, auxquelles il devra répondre



Valérie
Dejour

Jean-Luc
Campagne

POUR CONTACTER LES GARANTS

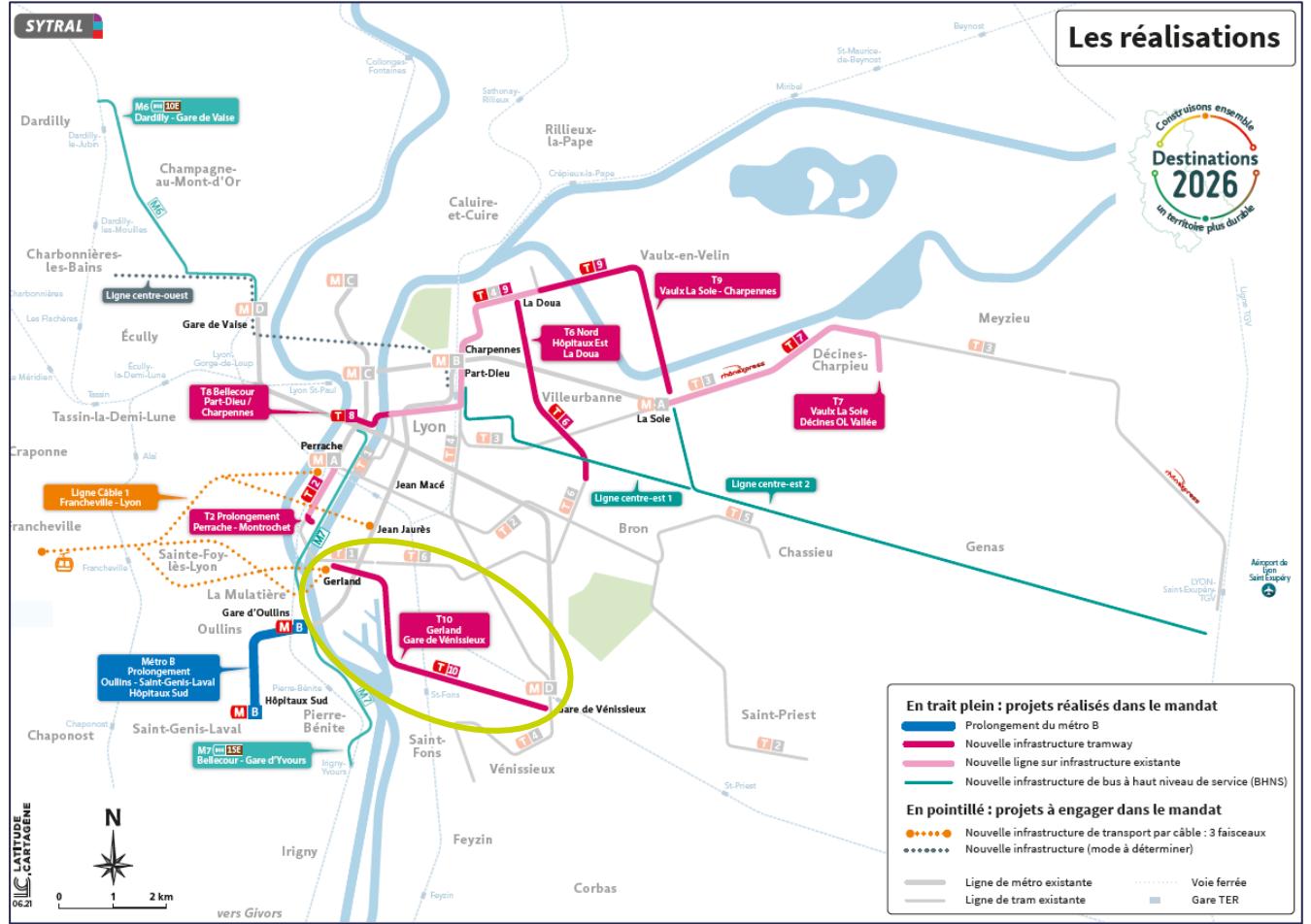
- **Courrier postal** à leur nom :
21 boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon.
- **Mail** :
valerie.dejour@garant-cndp.fr
ou
jean-luc.campagne@garant-cndp.fr

Le projet T10

Muriel Roche, cheffe de projet

Florian Chalumeau, chef de projet T10 – secteur Lyon

Destinations 2026 : 3 objectifs affirmés



RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE



PARTICIPER À LA COHÉSION DES TERRITOIRES

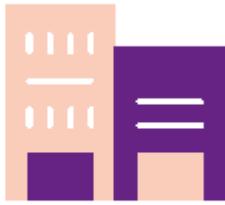


SOUTENIR LA RELANCE ÉCONOMIQUE LOCALE

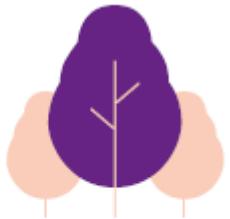


4 objectifs pour la nouvelle ligne T10

Qui reliera Vénissieux, Saint-Fons et Gerland (Lyon 7^e)



Accompagner
la mutation urbaine



Proposer
une alternative
crédible
à la voiture

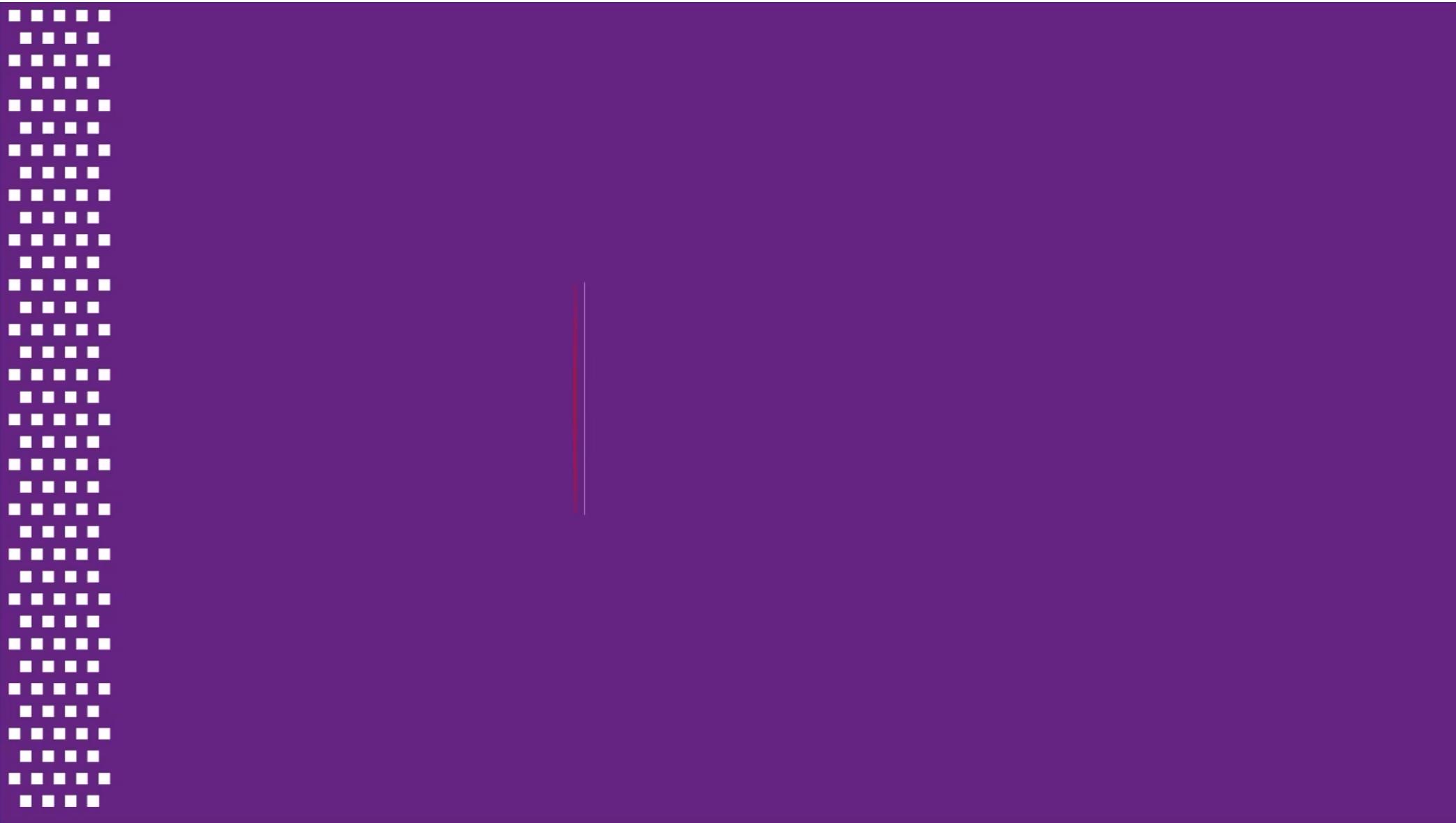


Relier lieux de vie
et emplois



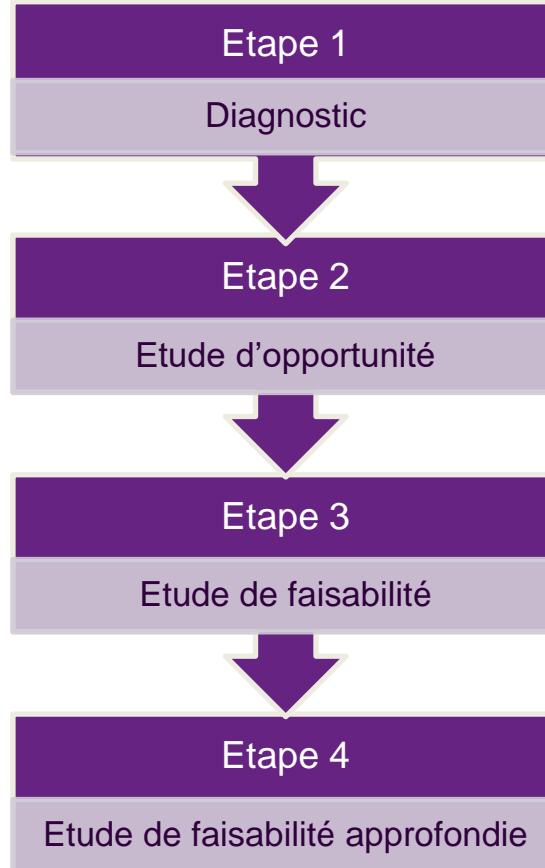
Renforcer
l'attractivité
du territoire

Le projet T10 en images



Une démarche progressive pour faire émerger le tracé de référence

4 étapes



10 critères d'analyse comparative



LE COÛT

(investissement et exploitation)



LE NIVEAU DE SERVICE

(vitesse commerciale, temps de parcours)

L'INSERTION DANS L'ESPACE URBAIN

(stations, partage de la voirie, dureté foncière, activités riveraines, contraintes techniques)



LA DESSERTE DES QUARTIERS

(population, emplois, pôles de déplacements, projets urbains)



L'ENVIRONNEMENT

(paysage et patrimoine, archéologie, îlots de chaleur...)



L'EXPLOITATION ET L'EXPLOITABILITÉ

(réseau existant, contraintes d'exploitation)

LE TRANSPORT

(connexion avec le réseau structurant, intermodalité, accessibilité)



LES RÉSEAUX SOUTERRAINS EN PRÉSENCE

(eau, électricité, gaz, chauffage urbain, etc.)



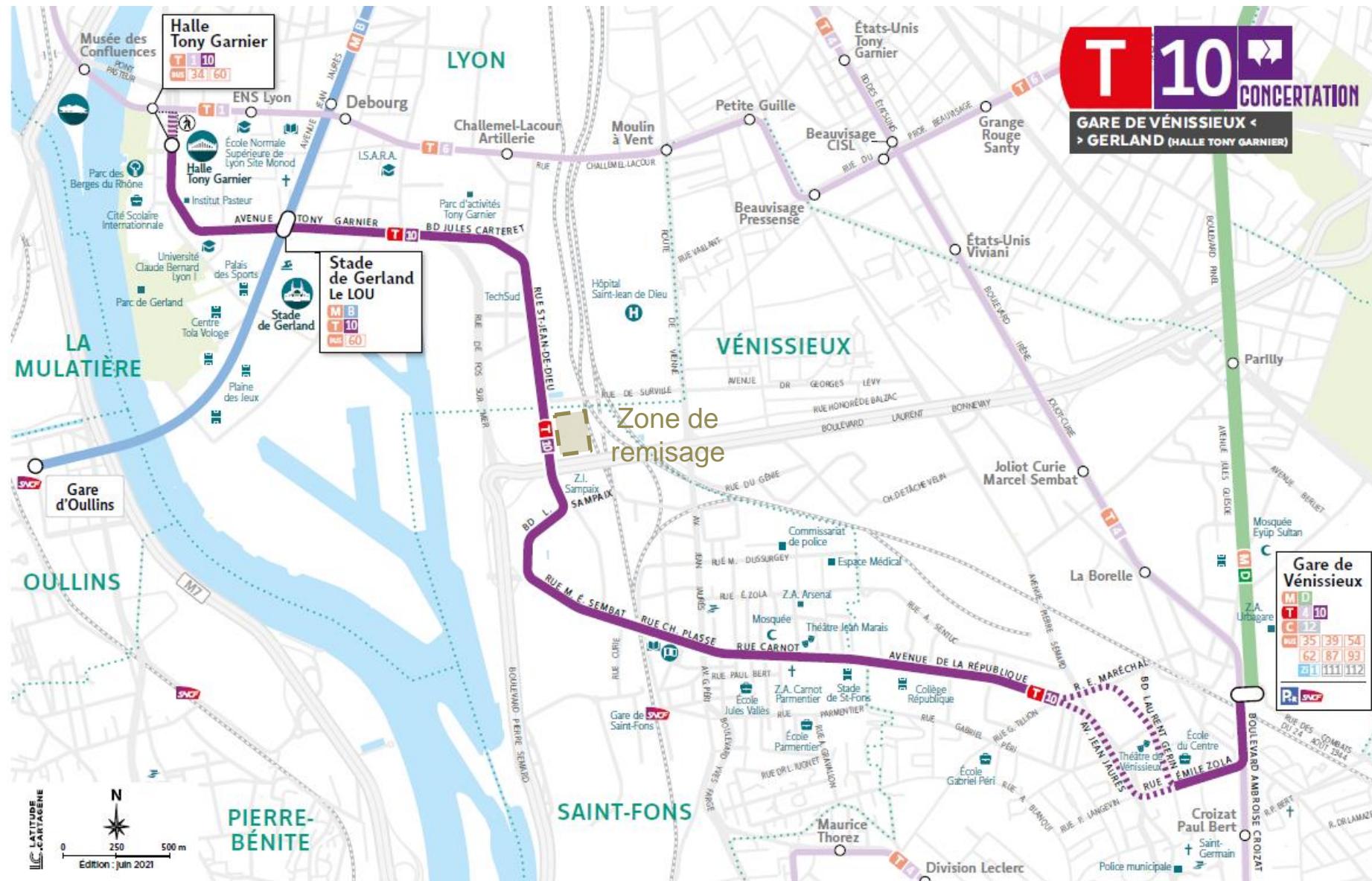
LES MODES DOUX

(maillage cyclable et aménagement pour les cycles, cheminement piétons)



LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

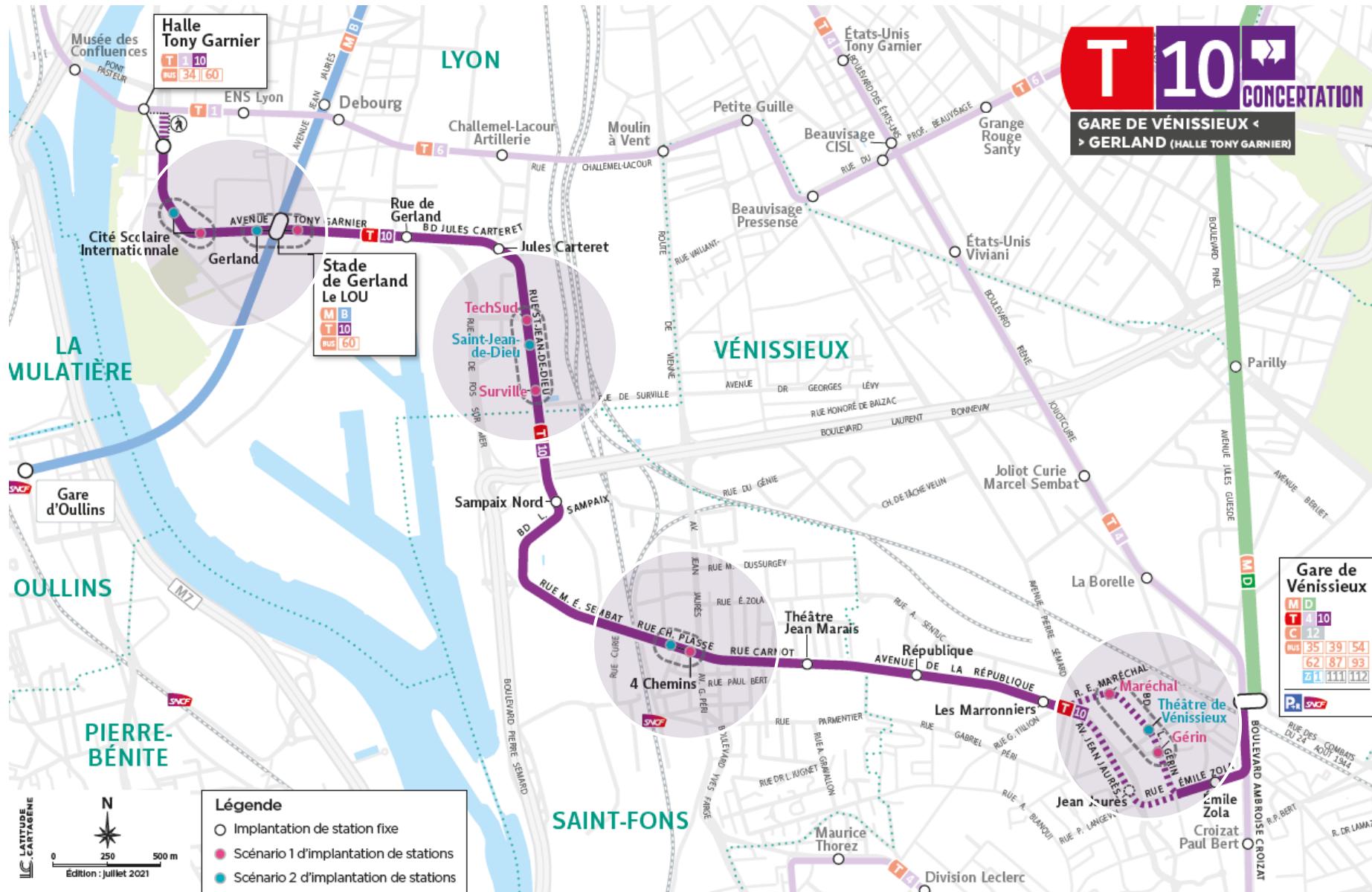
Le tracé de référence...



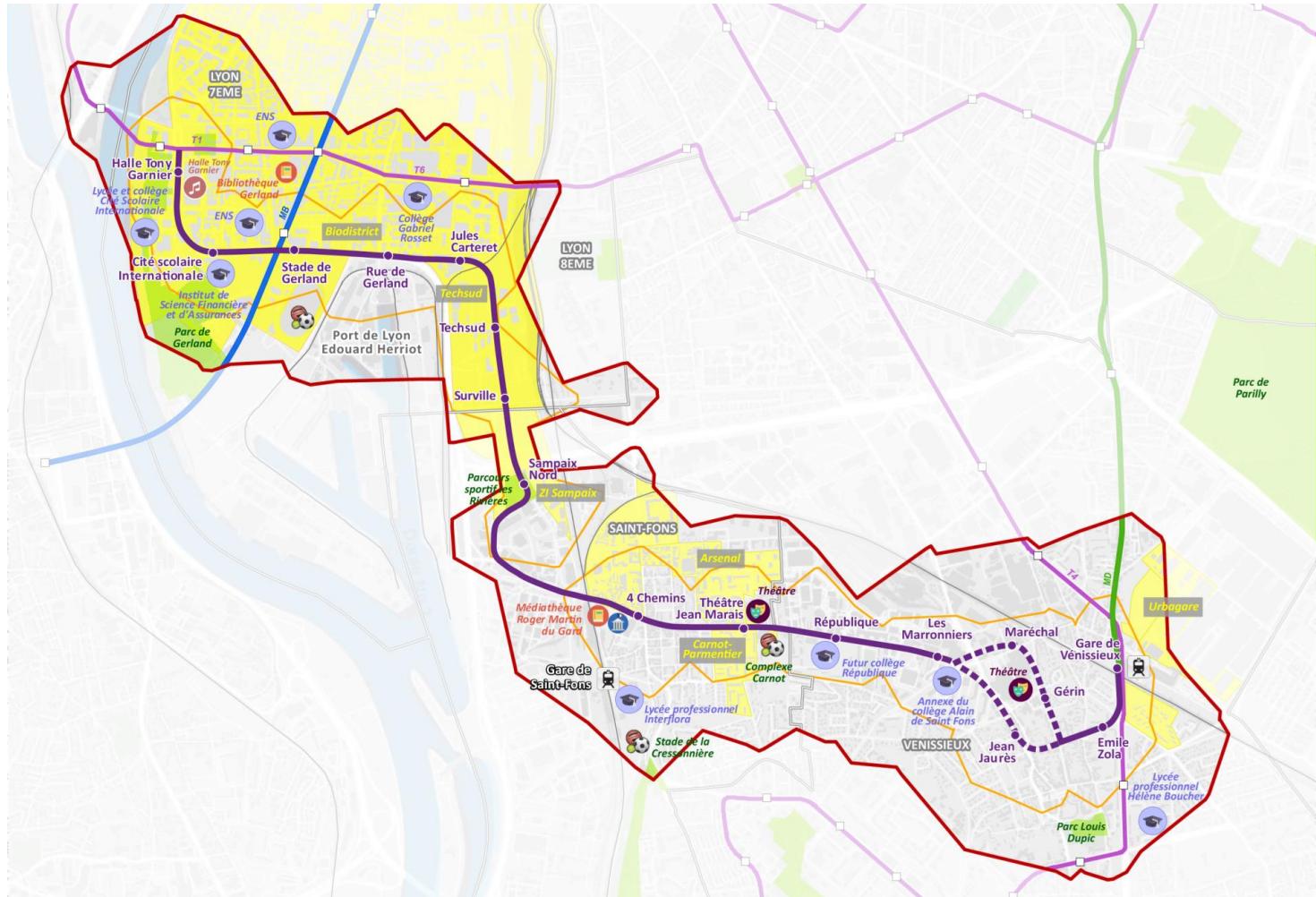
... 2 variantes locales à Vénissieux



14 à 16 stations envisagées



Rejoindre rapidement le T10



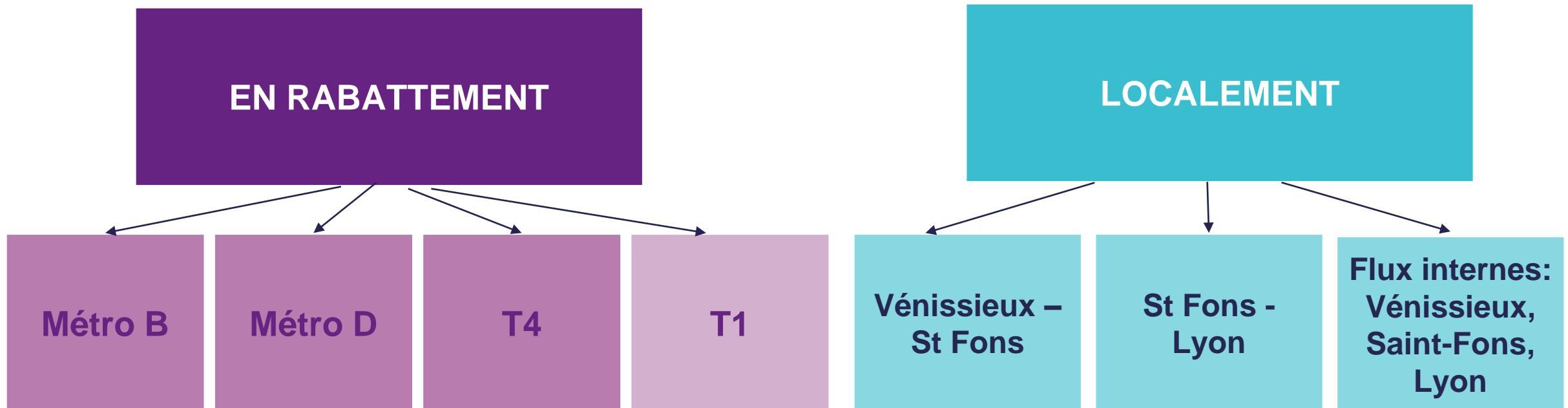
Accessibilité des stations en 5 min de marche à pied

Accessibilité des stations en 10 min de marche à pied

50 200 personnes, emplois et scolaires dans un périmètre de 5 mn à pied

100 900 personnes, emplois et scolaires dans un périmètre de 10 mn à pied

Proposer une solution globale de mobilité pour vos salariés



De multiples thématiques à aborder

Le tracé et ses deux variantes locales

Le nombre et le positionnement des stations

L'insertion du tramway dans les quartiers traversés

Les connexions avec les autres modes de transport

Le partage de la voirie avec les modes doux

La cadre de vie, la végétalisation

....

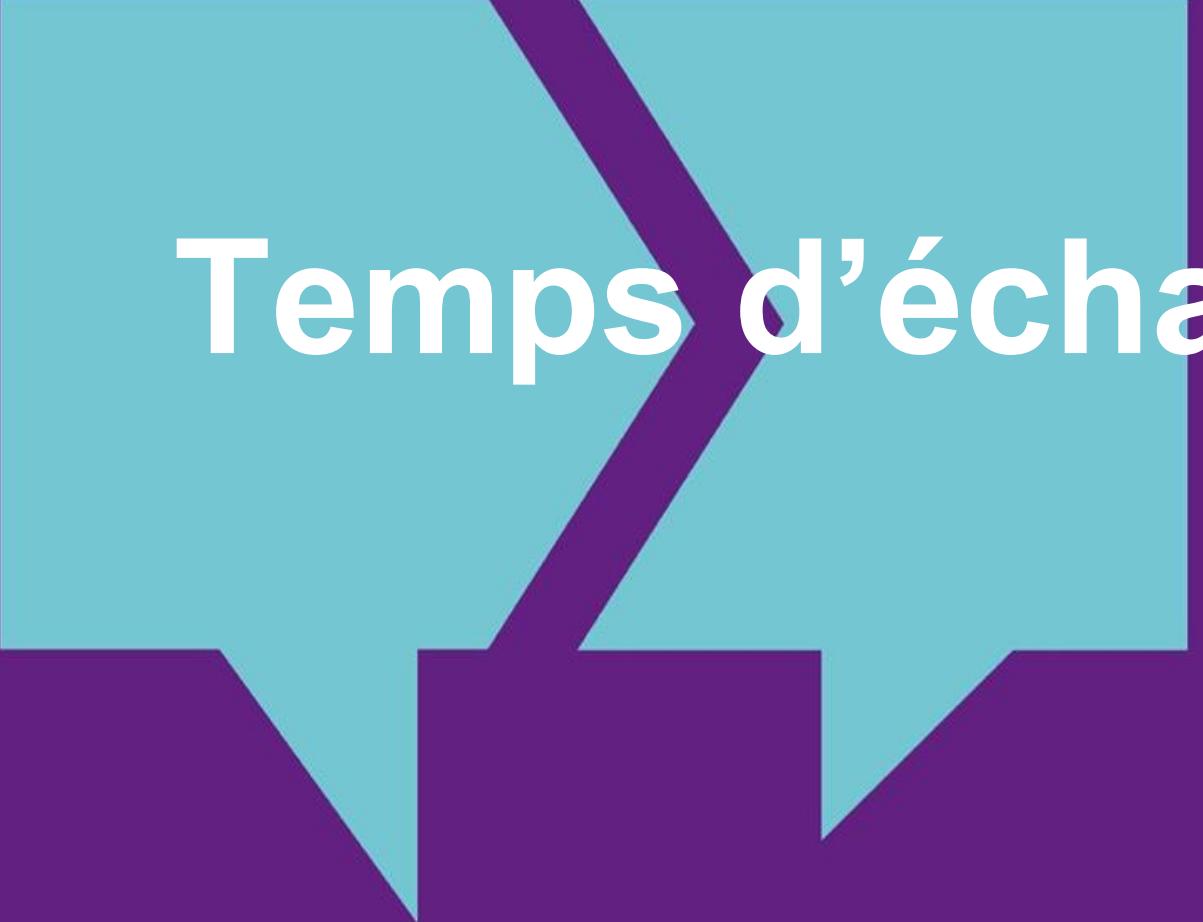
Budget et planning

Budget

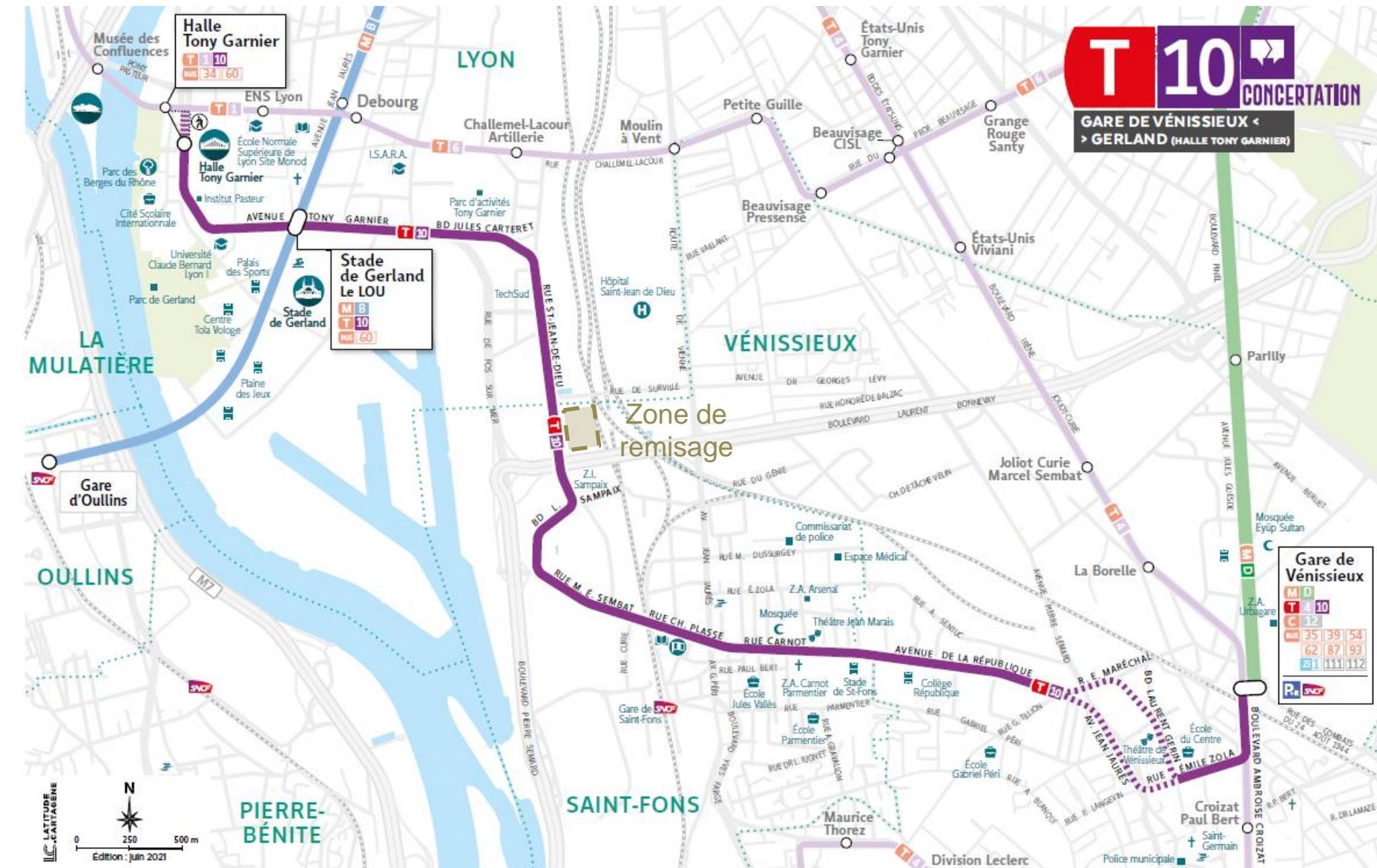
230 millions d'euros,
dont 30 millions d'euros destinés
à la zone de remisage Surville

Planning

- **AOÛT 2021**
Désignation du maître d'œuvre général
- **23 AOÛT - 23 OCTOBRE 2021**
Concertation préalable
- **2021-2023**
Études, procédures administratives
- **À PARTIR DE 2022**
Concertation continue (suite au vote en comité syndical)
- **1ER TRIMESTRE 2023**
Enquête publique DUP
- **2023**
Déclaration de projet / consultation des entreprises de travaux
- **2023-2025**
Travaux
- **1ER TRIMESTRE 2026**
Mise en service



Temps d'échanges



Vos questions et avis

Zoom sur la concertation

Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée de relations riverains

Une concertation sur le temps long du projet

Temps 1

La concertation préalable

Jusqu'à l'été 2021 : Préparation avec les partenaires
Du 23 août au 23 octobre : Concertation réglementaire L121-8

Temps 2

La concertation continue (si le projet se réalise)

Novembre 2021 : Bilan et recommandations des garants

Décembre 2021 :

- Prise en compte des recommandations des garants et réalisation du dossier des enseignements du SYTRAL
- Délibération du SYTRAL

Dès janvier 2022 : Concertation continue, si le projet se réalise

Objectif

Recueillir avis et contributions sur l'opportunité du projet, les tracés étudiés et leurs conditions d'insertion pour éclairer la décision politique sur le choix du tracé et alimenter le maître d'œuvre au démarrage de ses études de conception AVP

Objectif

Alimenter les études, enrichir le projet d'aménagement global et favoriser l'adhésion au projet en parallèle des études de conception

Concertation préalable
2 mois
pour vous informer et participer !



du 23 août au 23 octobre 2021

De nombreuses rencontres dans vos communes



- **3 réunions publiques communales** (présentiel)
 - Le 9 septembre, au Hall des Fêtes de Saint-Fons
 - Le 10 septembre, à la Maison Ravier à Gerland
 - Le 14 septembre, à la Salle Joliot Curie à Vénissieux

5 ateliers sur chaque secteur (visio)



- **Saint-Fons centre**, le 28 septembre
- **Gerland Tony Garnier**, le 30 septembre
- **Saint-Fons Sampaix**, le 4 octobre
- **Gerland Techsud**, le 7 octobre
- **Vénissieux**, le 12 octobre

Et aussi des rencontres mobiles



À Vénissieux

- 8 septembre : stand place Sublet
- 16 septembre : stand Gare de Vénissieux
- 1^{er} octobre : porte à porte commerçants
- 6 octobre : stand Quartier des Marronniers

À Saint-Fons

- 11 septembre : une journée au Forum des associations
- 17 septembre : porte à porte commerçants
- 21 septembre : stand place Durel
- 22 septembre : stand place des Palabres
- 29/09 : stand square Matringe

À Gerland

- 13 septembre : stand Métro B Stade de Gerland – le Lou
- 24 septembre : stand tram T1 ENS Tony Garnier

Le calendrier de la concertation T10

	SEM.34 23/08	SEM.35 30/08	SEM.36 06/09	SEM.37 13/09	SEM.38 20/09	SEM.39 27/09	SEM.40 04/10	SEM.41 11/10	SEM.42 18/10
POUR TOUS		31/08 Soirée d'ouverture	09/09 Réunion communale Saint-Fons 10/09 Réunion communale Lyon 7 ^e	14/09 Réunion communale Vénissieux					
HABITANTS ET USAGERS DES TERRITOIRES			07/09 Stand place Sublet (Vénissieux) 11/09 Stand au Forum des associations Saint-Fons	16/09 Stand Gare de Vénissieux	21/09 Stand Marché Durel 22/09 Stand place des Palabres Saint-Fons	28/09 Atelier Saint-Fons Centre ville 29/09 Stand square Matringe Saint-Fons	06/10 Stand pied d'immeuble Quartier Marronniers	12/10 Atelier Vénissieux	
USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN		01/09 Rencontre avec les référents Mobilité	13/09 Stand Métro B Stade de Gerland	24/09 Stand Tony Garnier 23/09 Rencontre directeurs écoles et collèges	30/09 Atelier Tony Garnier	04/10 Atelier Saint-Fons Sampaix Vallée de la Chimie 07/10 Atelier TechSud			
ÉTUDIANTS, DIRECTEURS D'ÉCOLES ET DE COLLÈGES			17/09 Porte à porte commerçants de Saint-Fons			01/10 Porte à porte Quartier Marronniers (Vénissieux)			
COMMERÇANTS									

Pour vous informer

Le dépliant



La synthèse du dossier de concertation



Le dossier de concertation



Pour donner votre avis et contribuer



L'espace de contributions
de la plateforme en ligne

t10-sytral.fr



Les registres



Pour donner votre avis et contribuer

Le questionnaire de la concertation



Pour donner votre avis et contribuer

Le kit du débat



Le kit du débat : mode d'emploi

UN DÉBAT DE 1H EN 5 ÉTAPES

Temps 1
Introduire le sujet

 Env. 3 min

Temps 2
Apprendre à se connaître

 Env. 10 min

Temps 3
Partager les connaissances
sur le projet T10

 Env. 7 min

Temps 4
Questionnement:
un tramway pour mieux se déplacer

 Env. 20 min

Temps 5
Questionnement:
un tramway pour façonner la ville

 Env. 20 min

Le kit du débat : mode d'emploi

AVANT LE DÉBAT

1. La veille, renvoyez par mail les informations pratiques et les supports nécessaires à vos participants.
2. Si vous pensez qu'il y a trop de participants pour un seul secrétaire, n'hésitez pas à en désigner plusieurs.
3. Si vous êtes en distanciel, envoyez les informations de connexion aux participants et testez votre matériel.
4. Si vous êtes en présentiel, assurez-vous que le lieu choisi est en mesure d'accueillir le nombre d'invités prévus, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Vous pouvez également prévoir des bouteilles d'eau et un café.

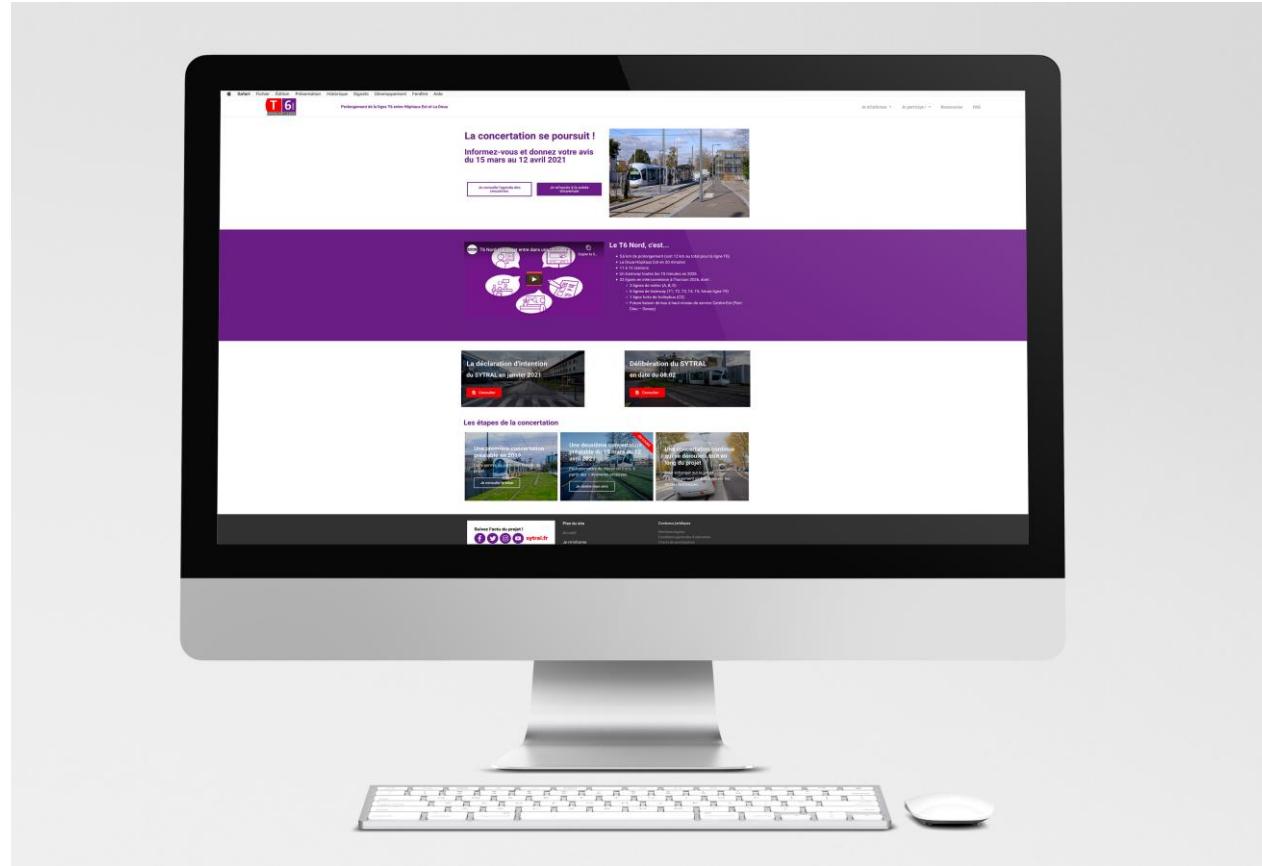
PENDANT LE DÉBAT

5. Faites bien respecter les règles de politesse et de bonne gestion de la parole : n'interrompez pas la personne qui a la parole, levez la main pour la prendre...
6. Si vous êtes en distanciel, demandez à chacun de mettre son micro en pause lorsque quelqu'un parle et établissez un signal pour demander la parole.
7. N'hésitez pas à demander à la personne qui parle de se présenter à nouveau : son prénom, son rapport au projet ou sa fonction si c'est pertinent.

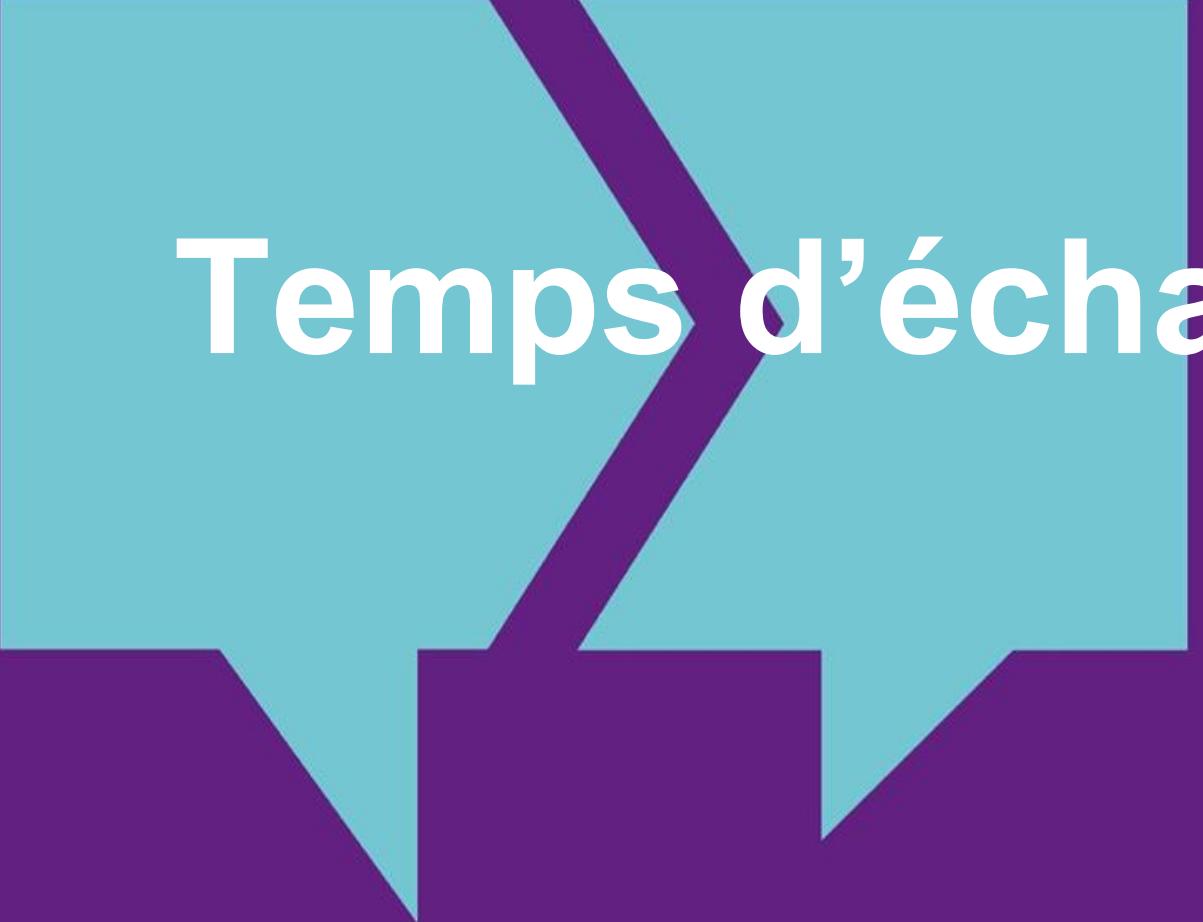
APRÈS LE DÉBAT

8. Rédigez et saisissez votre compte-rendu en vous aidant de la trame fournie par le SYTRAL. Pensez à faire apparaître, dans un encart en tête de votre compte-rendu, les coordonnées de l'animateur et le nombre de participants.
9. Avez-vous exploré un autre thème que ceux présentés dans ce document pendant votre débat ? Indiquez-le dans votre compte-rendu !
10. De manière générale, le compte-rendu doit être le plus complet et fidèle possible aux échanges.

Informez-vous, inscrivez-vous et contribuez !

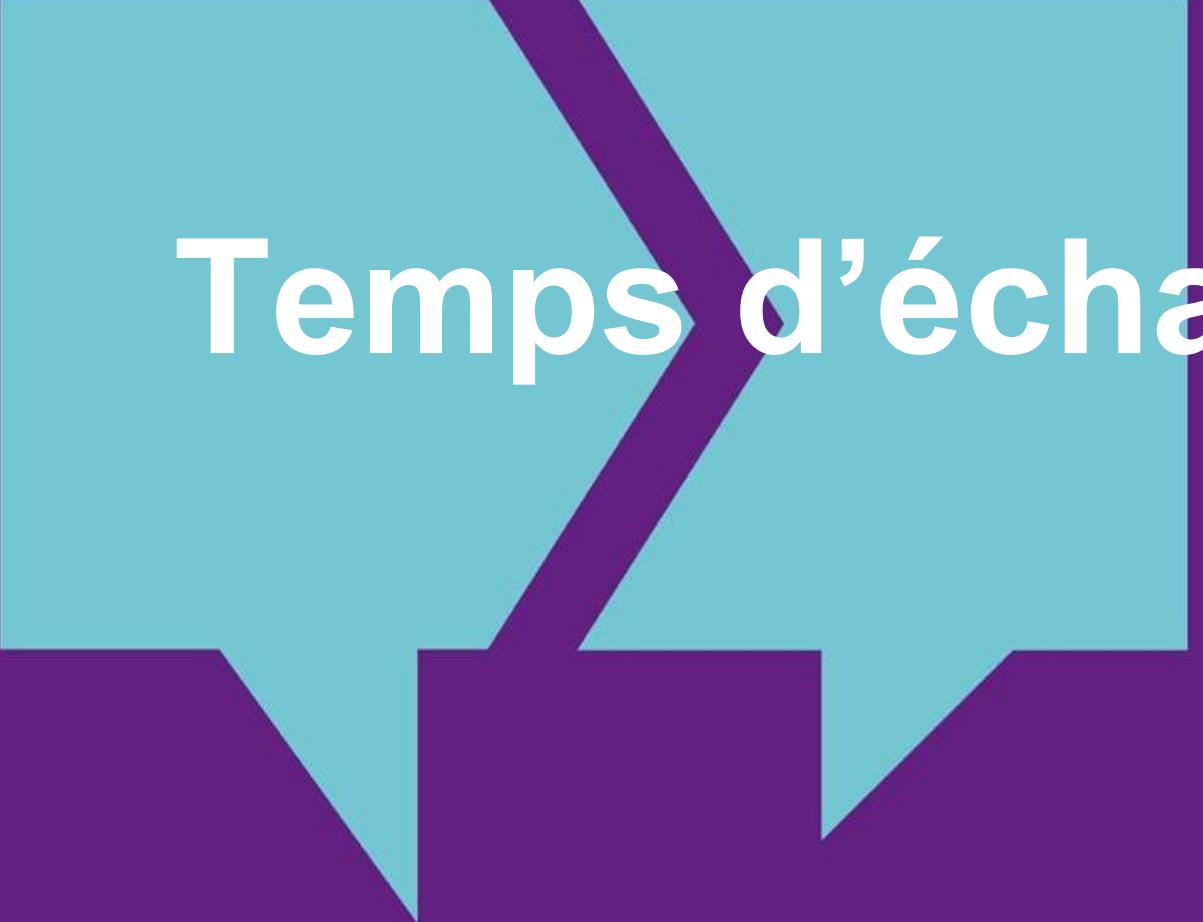


t10-sytral.fr



Temps d'échange

- Pensez-vous pouvoir relayer l'information auprès des collaborateurs de votre entreprise ?
- Pensez-vous pouvoir animer vos propres débats ?
- Pensez-vous pouvoir participer aux rencontres ou relayer cet agenda ?



Temps d'échange

Les enseignements de la matinée

A noter dans vos agendas



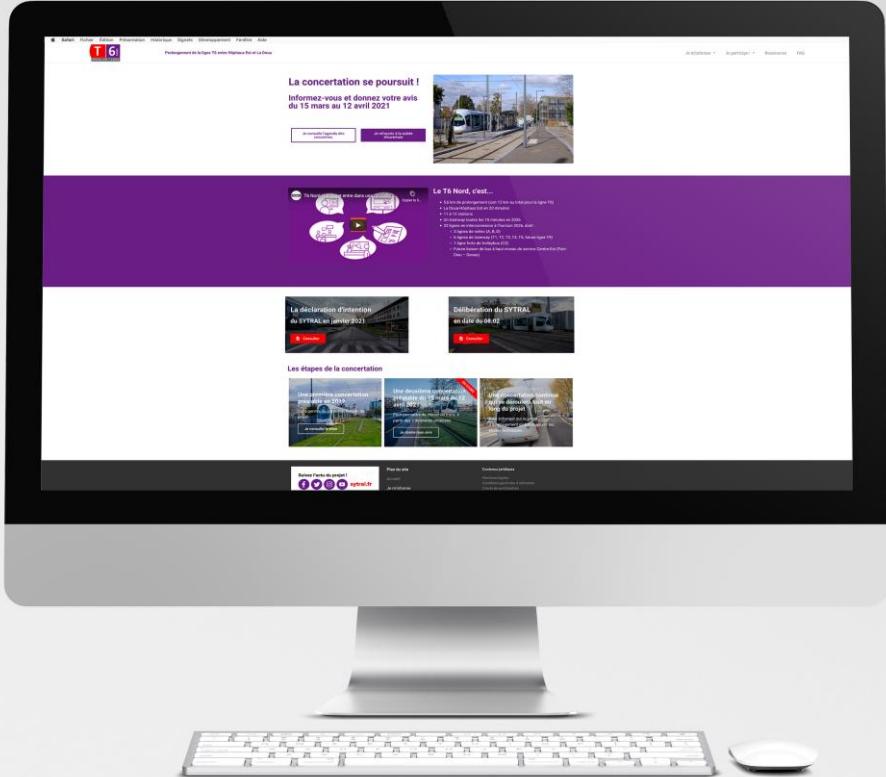
- **3 réunions publiques communales** (présentiel)
 - Le 9 septembre, au Hall des Fêtes de Saint-Fons
 - Le 10 septembre, à la Maison Ravier à Gerland
 - Le 14 septembre, à la Salle Joliot Curie à Vénissieux

5 ateliers sur chaque secteur (visio)



- **Saint-Fons centre**, le 28 septembre
- **Gerland Tony Garnier**, le 30 septembre
- **Saint-Fons Sampaix**, le 4 octobre
- **Gerland Techsud**, le 7 octobre
- **Vénissieux**, le 12 octobre

Restez connectés !



t10-sytral.fr

Merci de votre attention !

Annexes

Sommaire

Les réalisations pour le réseau de transports en commun Destination 2026

Le tracé du tramway T10

Le périmètre d'influence de la concertation

Les périmètres de la concertation

Le périmètre d'action du SYTRAL

Plan de déplacements urbains

Projets de lignes de transport en commun T9 et T10 et du territoire de la grande Porte des Alpes

Les projets urbains tout au long du tracé

Le réseau express vélo

Itinéraires recensés à l'issue de la phase diagnostic

Itinéraires étudiés lors de l'étude d'opportunité

Tracés conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

Tracés de référence et variantes locales à Vénissieux à l'issue des études de faisabilité

Localisation des ouvrages d'art et de la zone de remisage

Principaux points d'attention à prendre en compte dans l'élaboration du projet

Insertion au niveau du terminus Gare de Vénissieux

Insertion au niveau du terminus Halle Tony Garnier

Hypothèses de modification des conditions de circulation

Illustration des impacts potentiels sur les places de stationnement

Itinéraires cyclables

Potentiel de végétalisation de la plateforme tramway

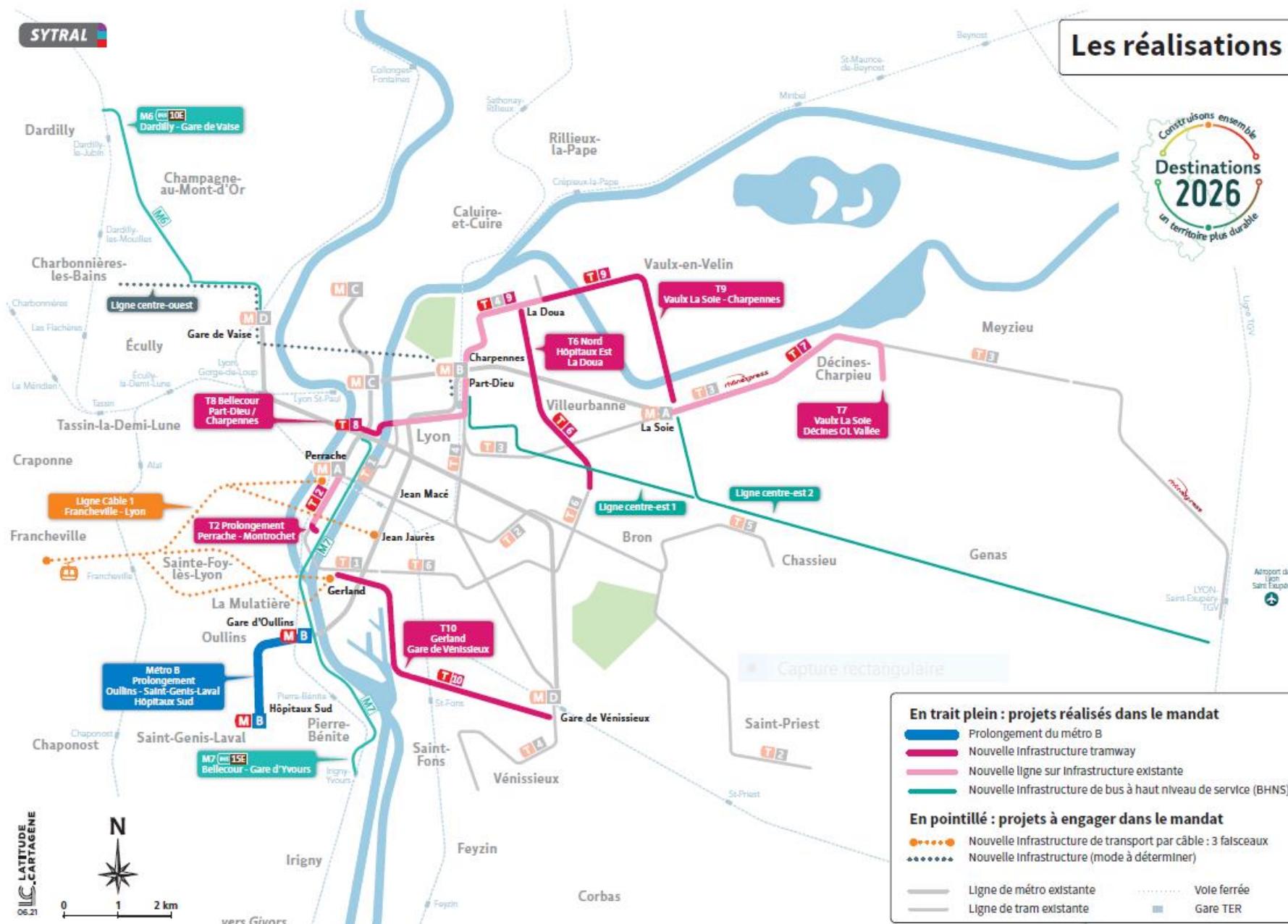
Scénario 1 d'implantation des stations

Scénario 2 d'implantation de stations

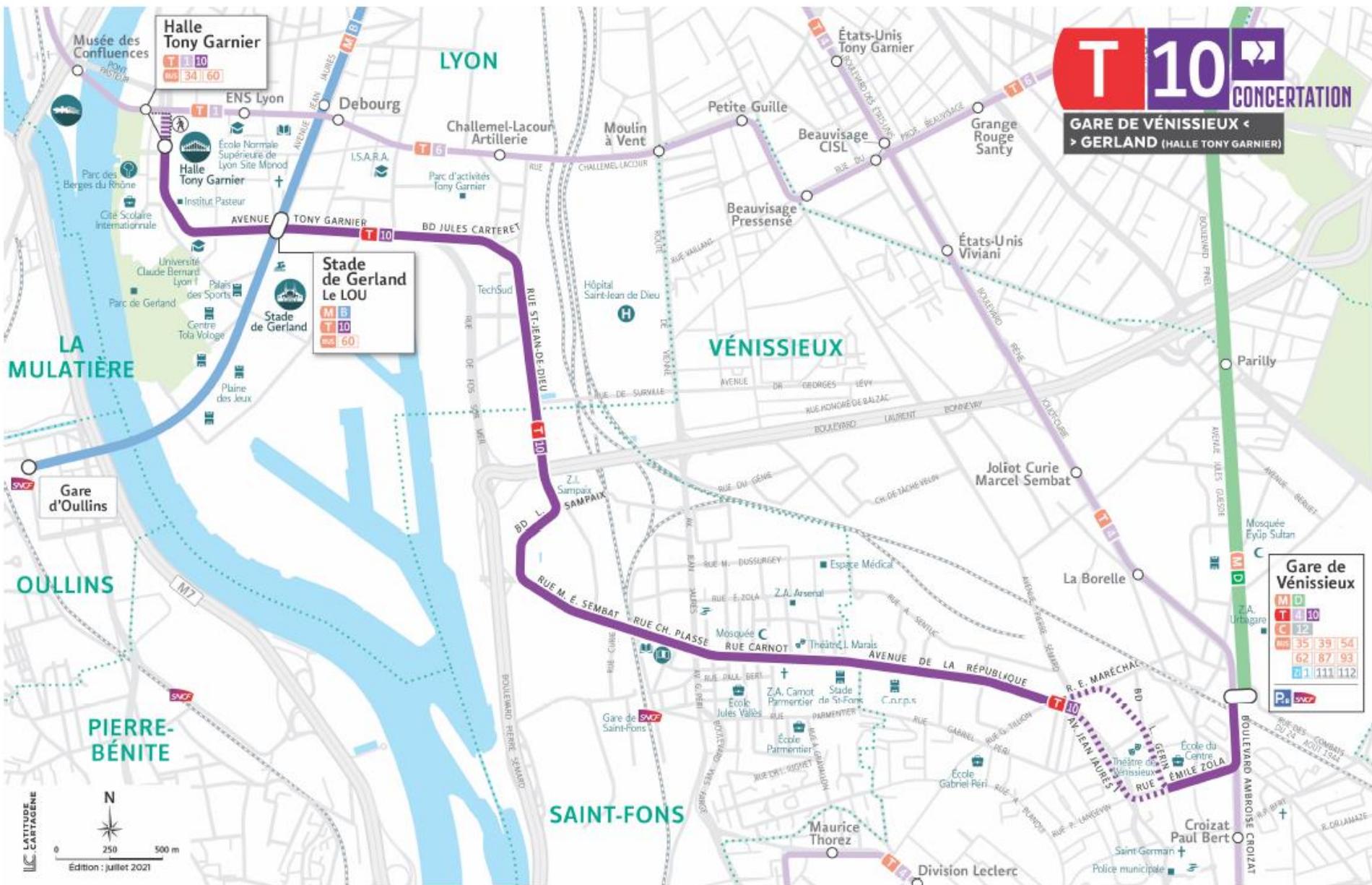
Accessibilité des stations par la marche à pied

Accessibilité des stations en vélo

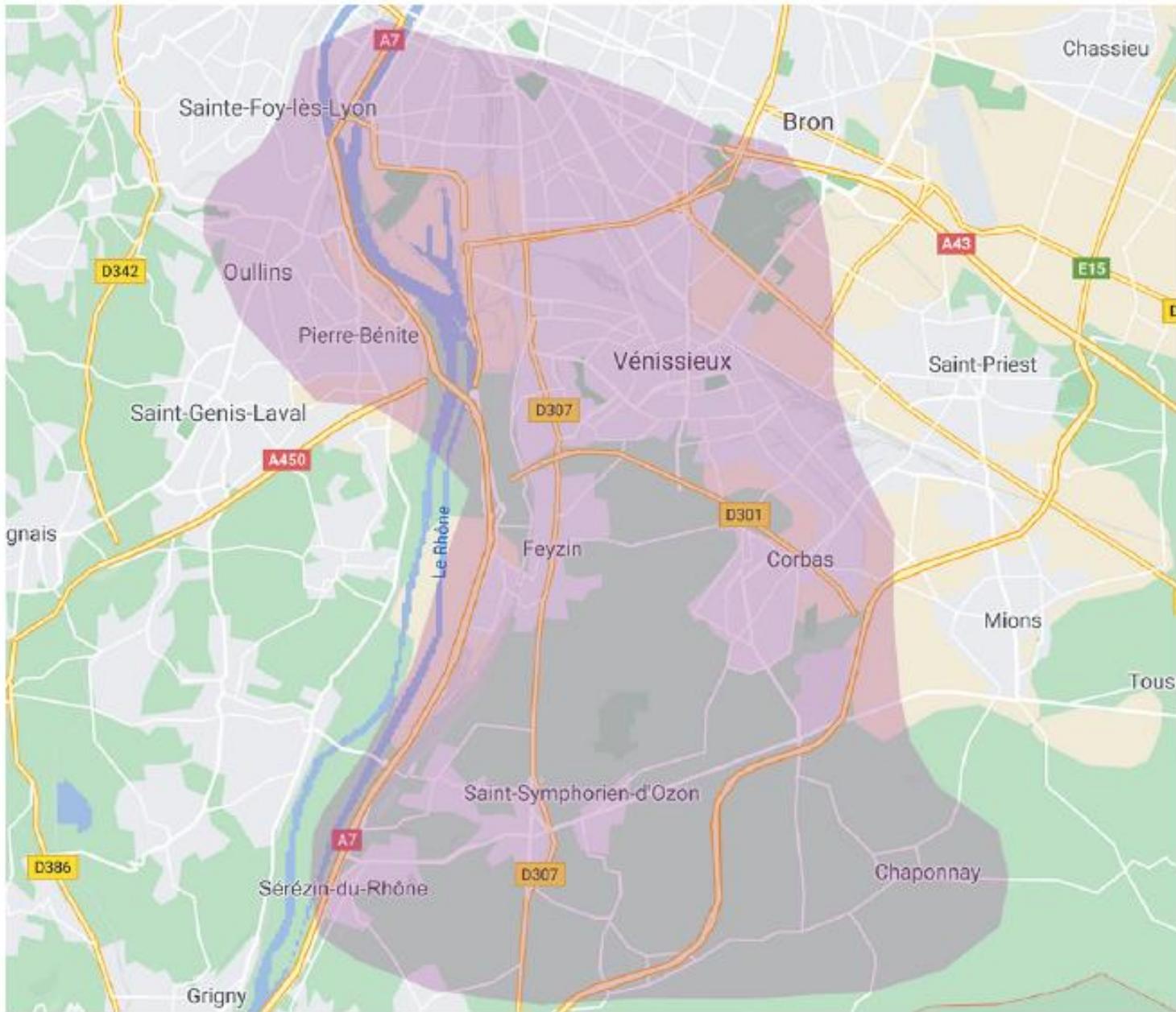
Les réalisations pour le réseau de transports en commun Destination 2026



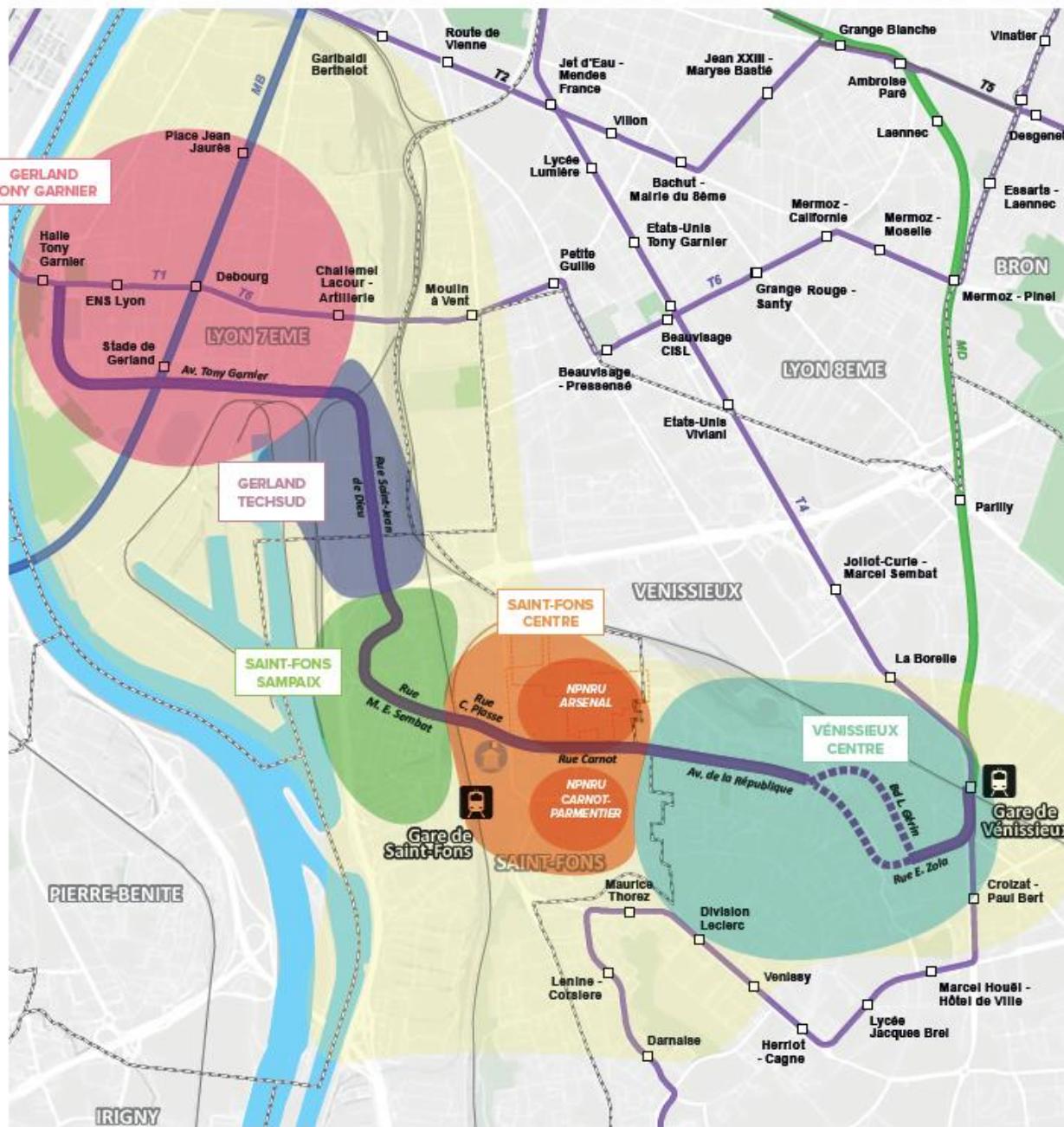
Le tracé du tramway T10



Le périmètre d'influence de la concertation



Les périmètres de la concertation



Les périmètres de la concertation



PÉRIMÈTRE DE PROXIMITÉ / Secteurs à enjeux

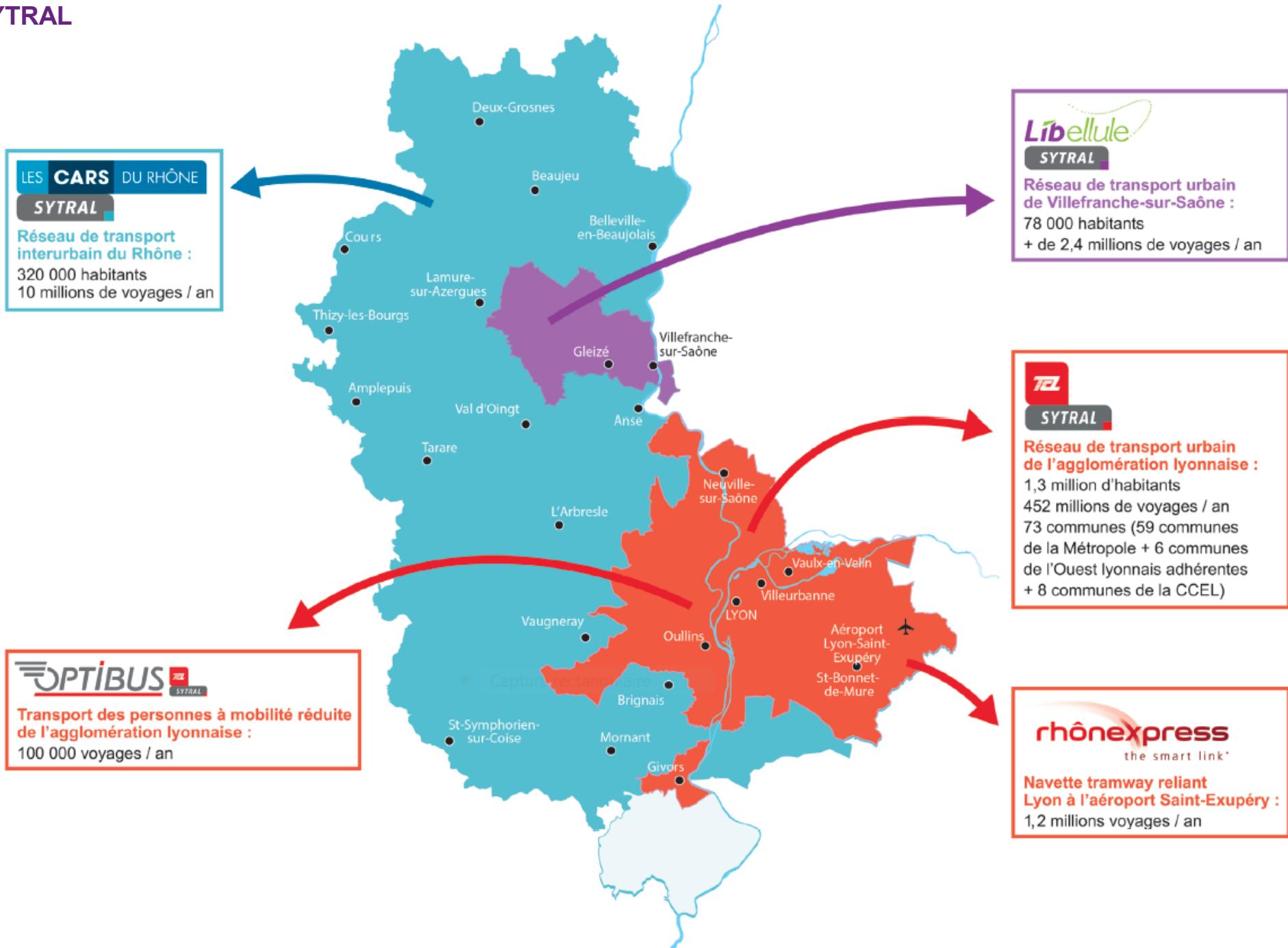


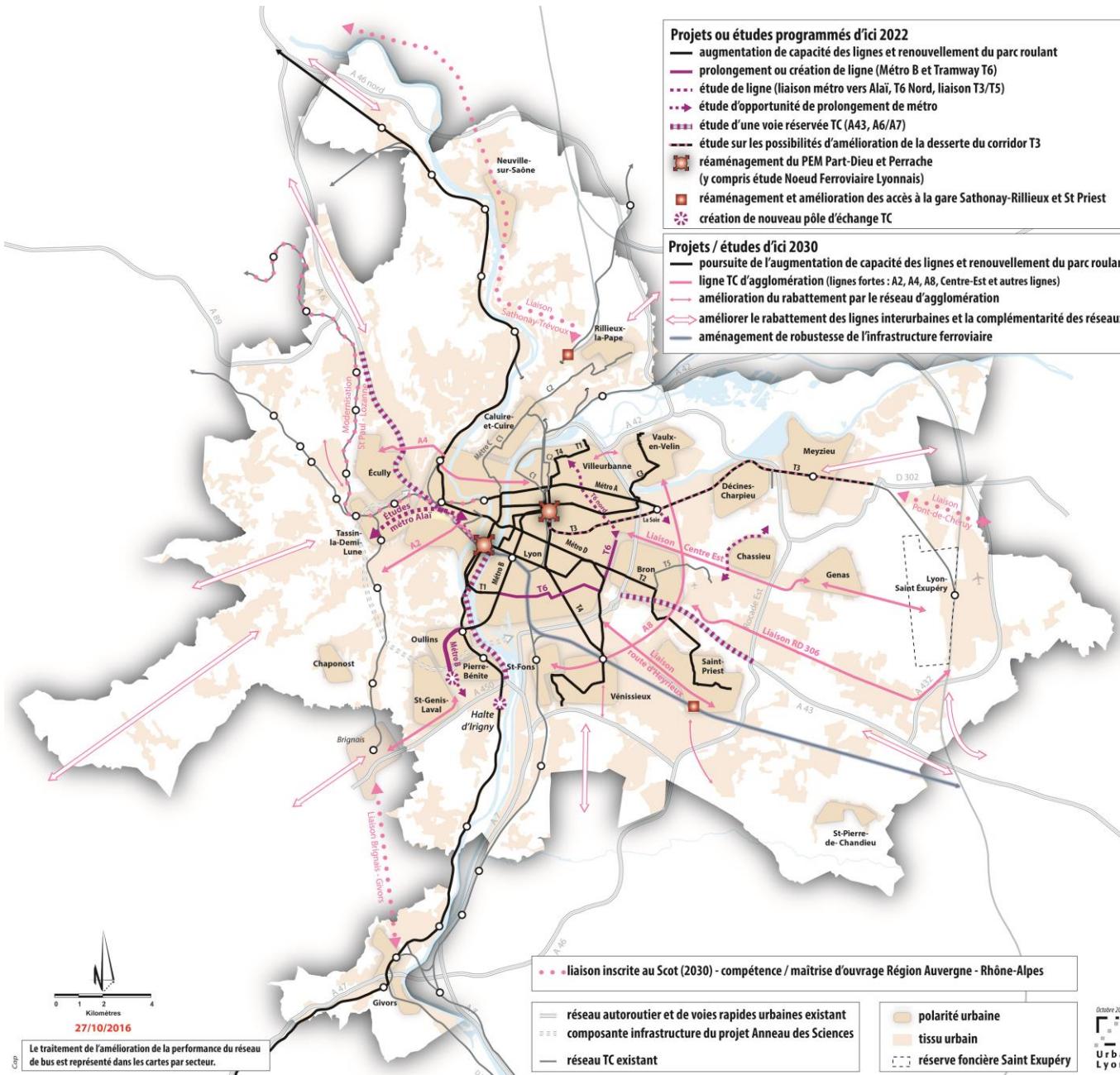
NPNRU SAINT-FONS



PÉRIMÈTRE INTERMÉDIAIRE / 500 m de part et d'autre du tracé

Le périmètre d'action du SYTRAL

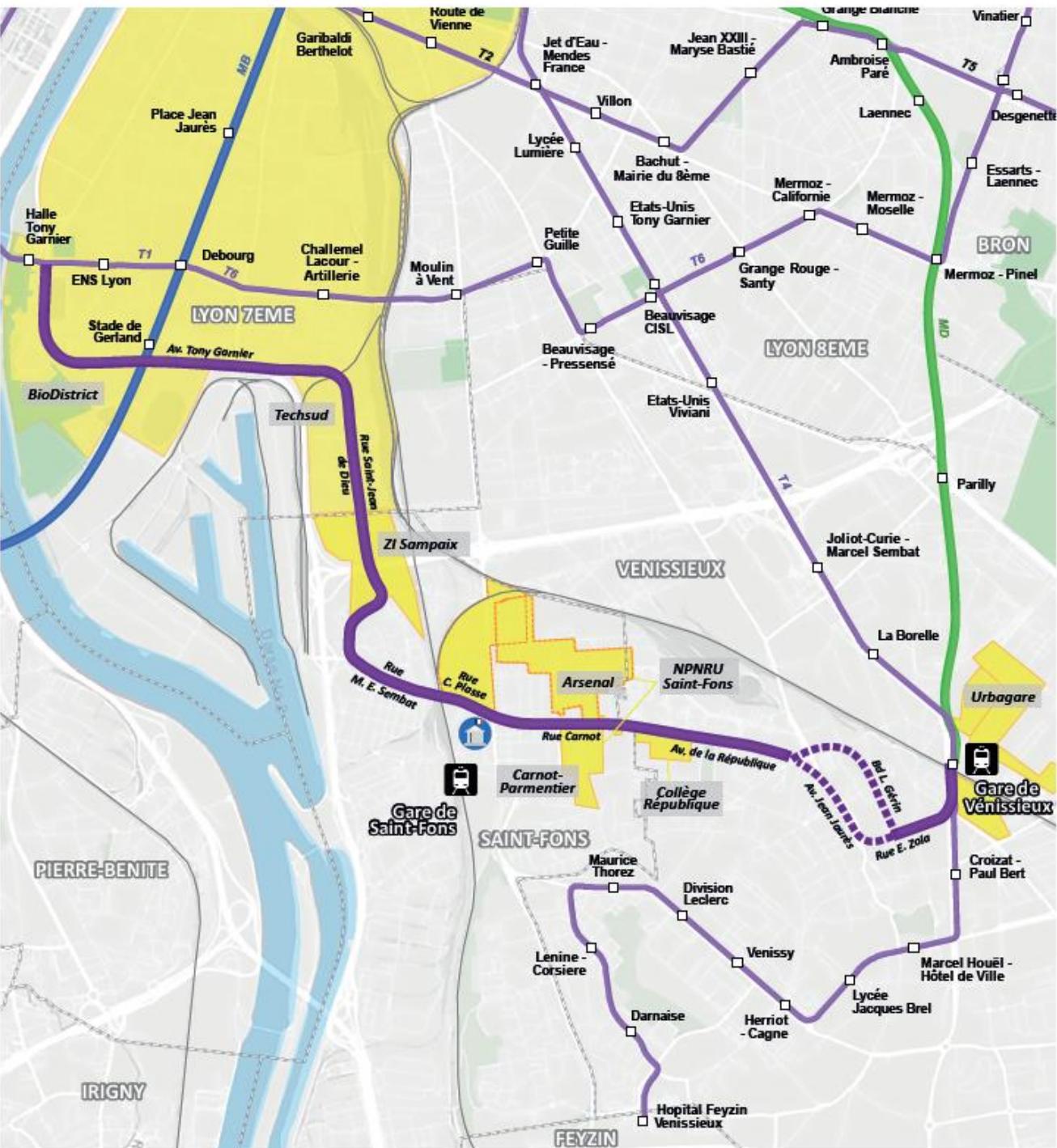




Projets de lignes de transport en commun T9 et T10 et du territoire de la grande Porte des Alpes



Les projets urbains tout au long du tracé



Les projets urbains tout au long du tracé

Projets urbains

TRACÉ DE RÉFÉRENCE ET VARIANTES LOCALES

Tracé de référence

■■■■ Variantes locales

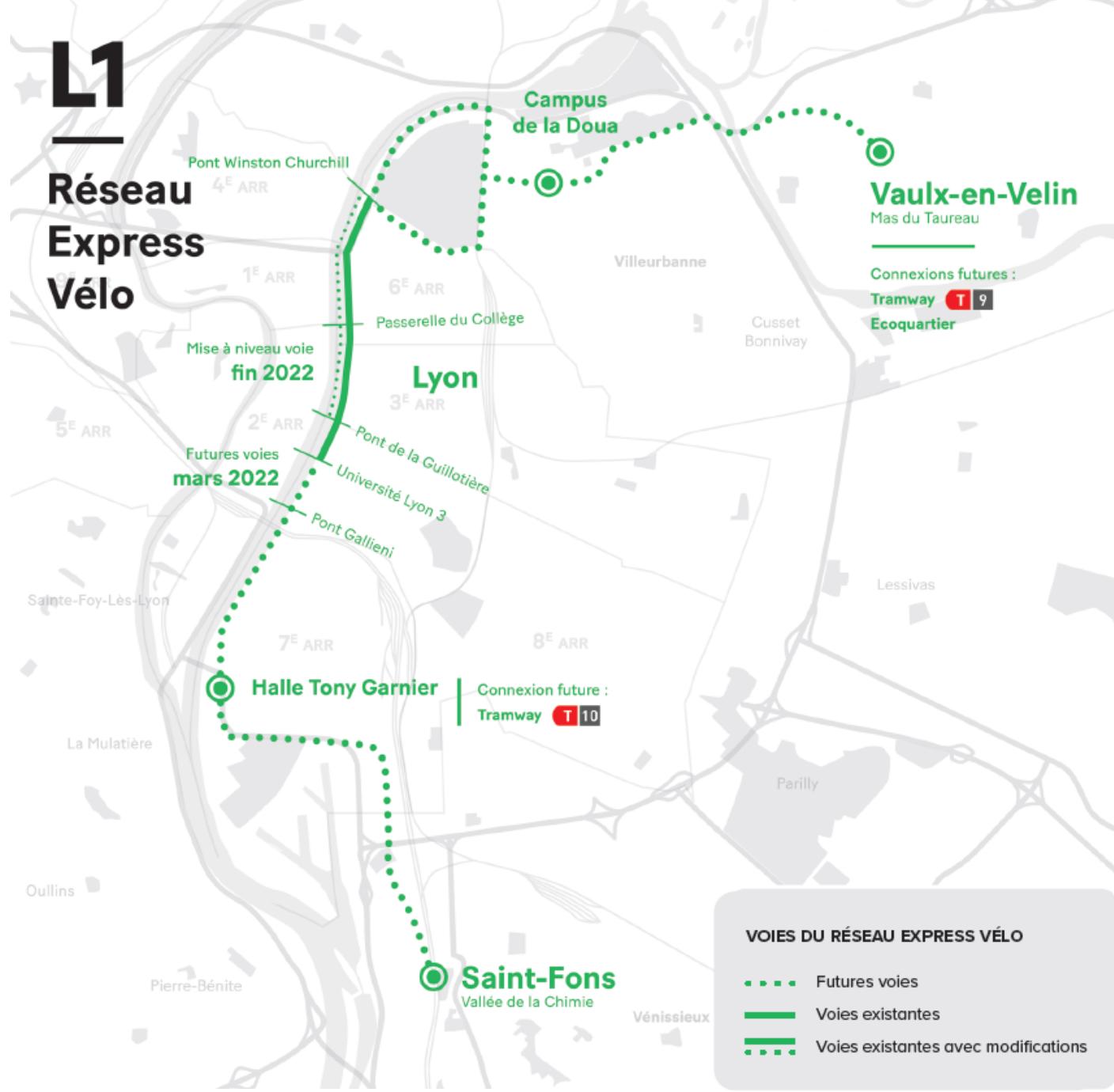
RÉSEAUX DE TRANSPORTS

— Ligne B

— Ligne D

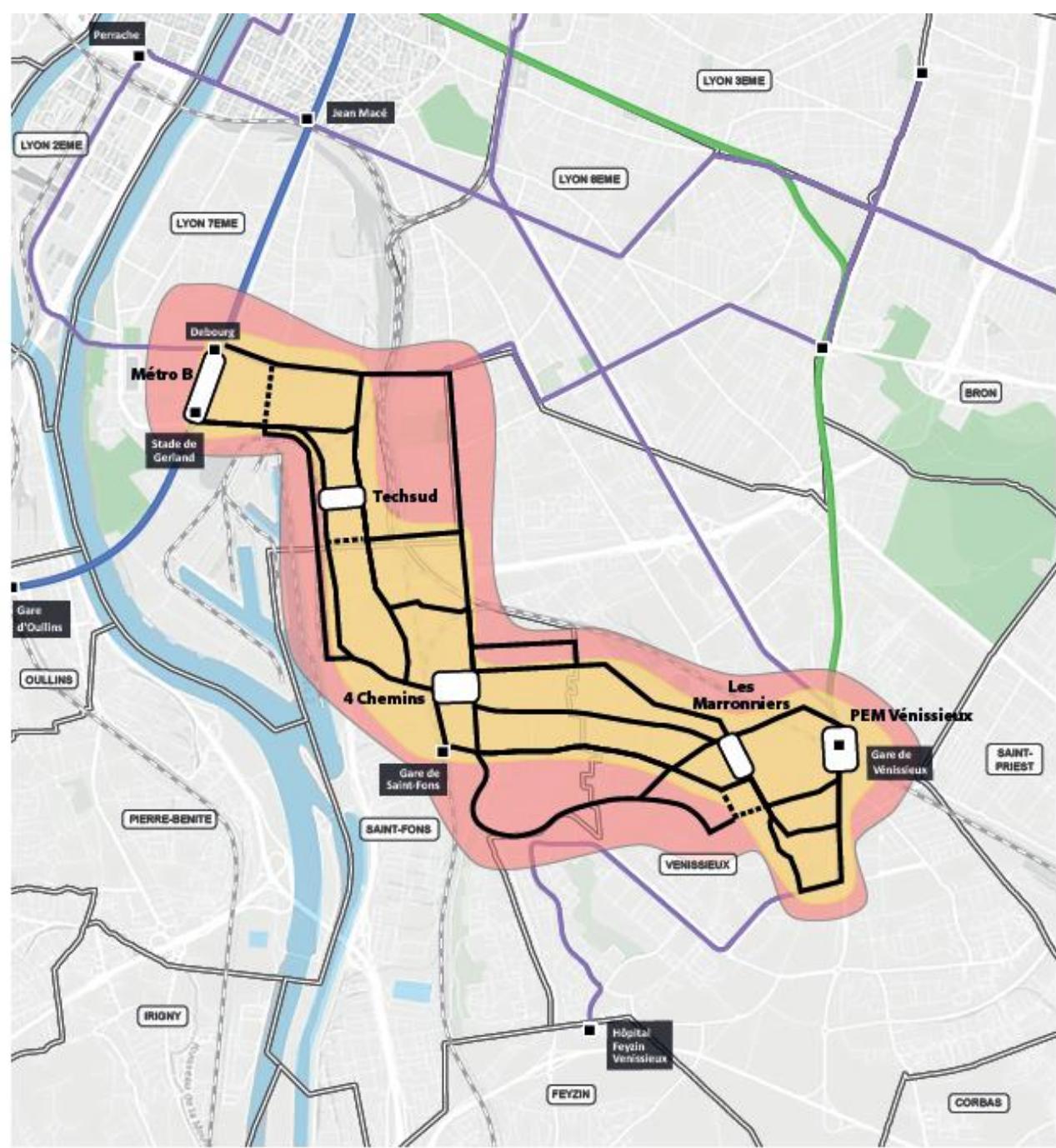
Tramwaju

Réseau ferré



Itinéraires recensés à l'issue de la phase diagnostic

Itinéraires recensés à l'issue de la phase diagnostic



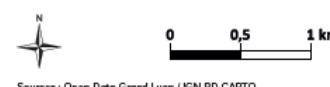
Itinéraires étudiés lors de l'étude d'opportunité

Itinéraires étudiés lors de l'étude d'opportunité

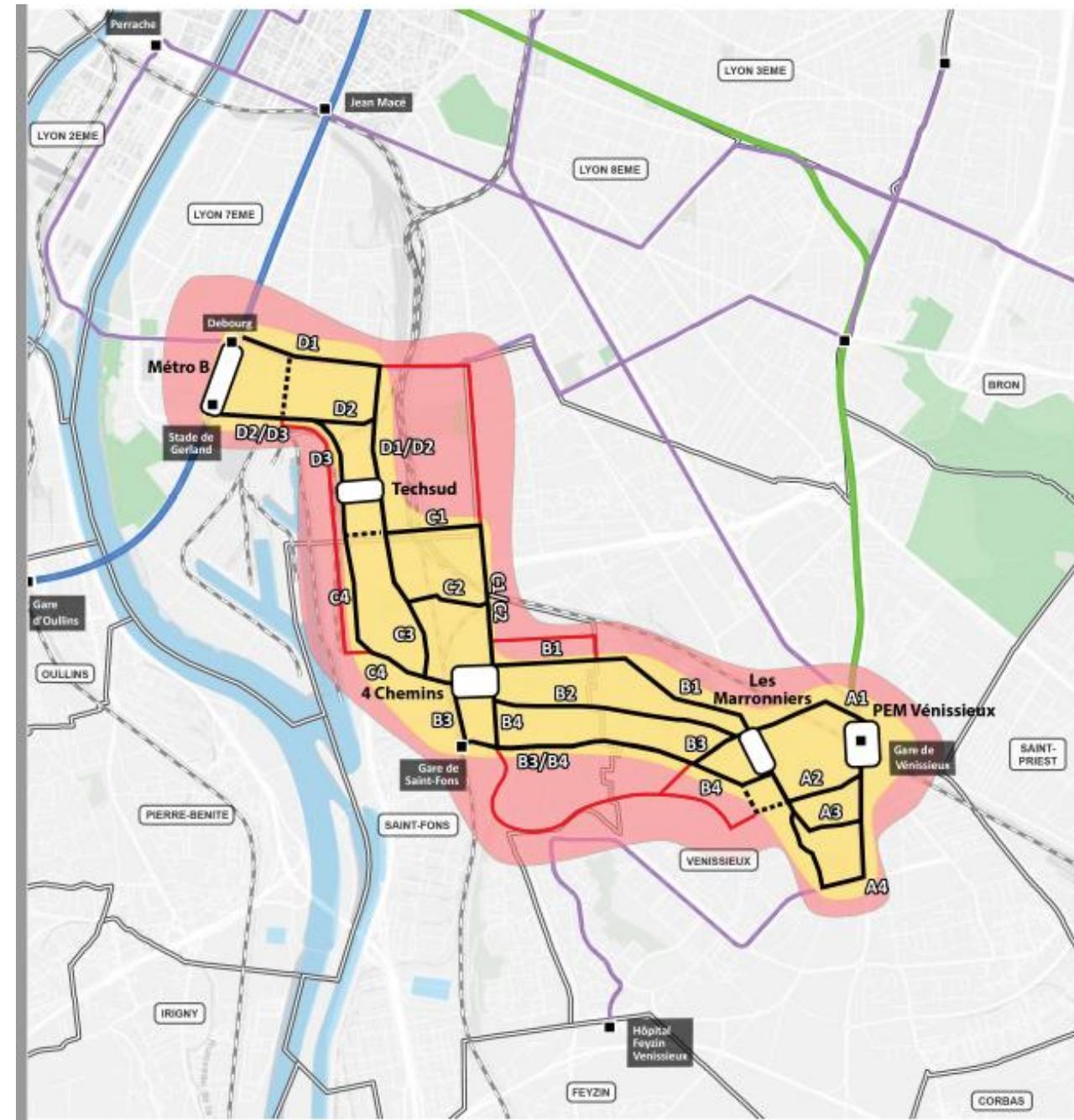
- Fuseau restreint
- Fuseau élargi
- Zones spécifiques de raccordement entre séquences
- Itinéraires étudiés
- Itinéraires écartés au début de l'étude d'opportunité

RÉSEAUX DE TRANSPORTS

- Ligne B
- Ligne D
- Tramway
- Voies ferrées



Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021



Itinéraires conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

Tracés conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

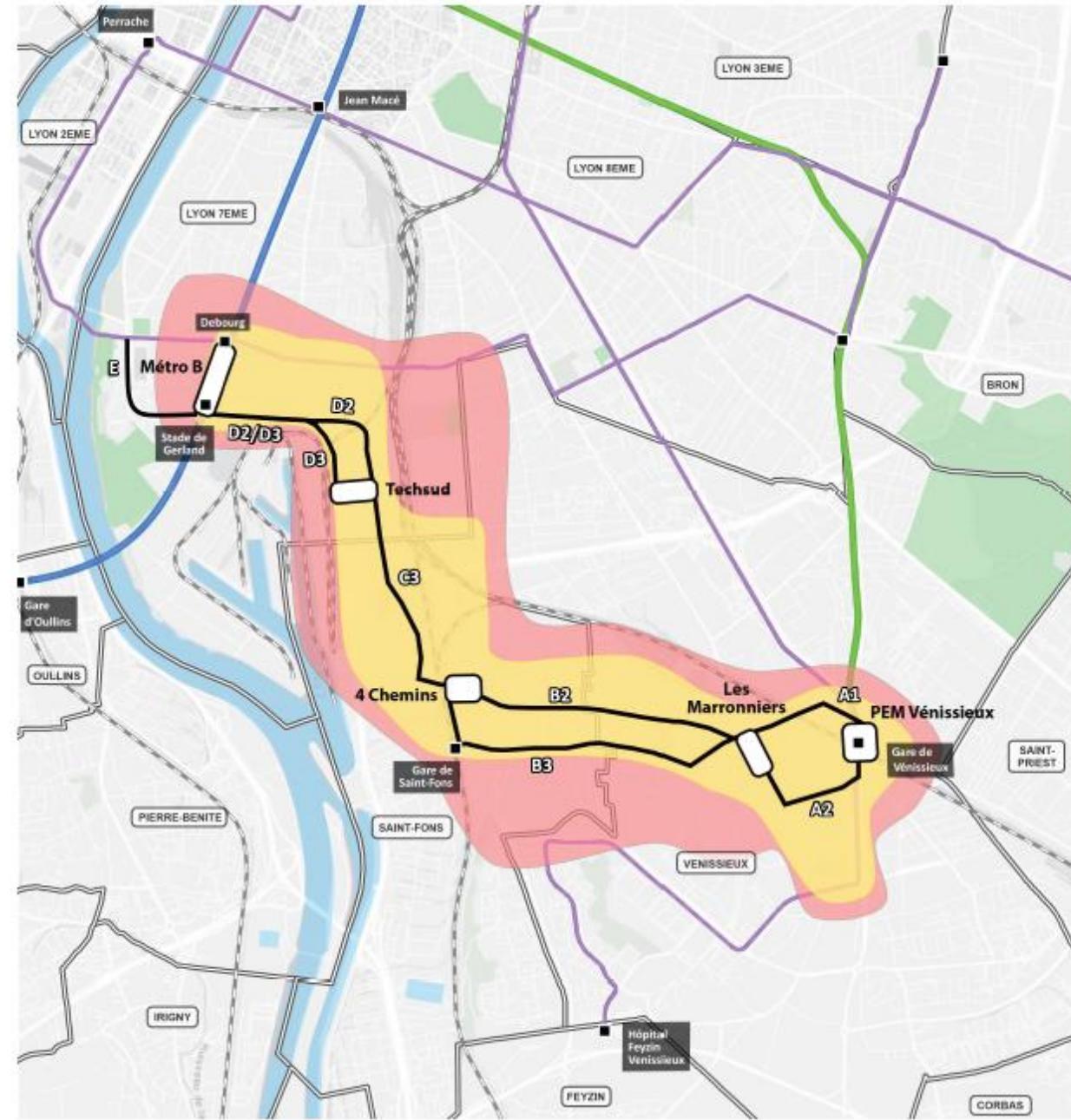
- Fuseau restreint
- Fuseau étargi
- Zones spécifiques de raccordement entre séquences
- Itinéraires conservés à l'issue de l'étude d'opportunité

- RÉSEAUX DE TRANSPORTS**
- Ligne B
 - Ligne D
 - Tramway
 - Voies ferrées



0 0,5 1 km

Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021



Tracé de référence et variantes locales à Vénissieux à l'issue des études de faisabilité

Tracés de référence et variantes locales à Vénissieux à l'issue des études de faisabilité

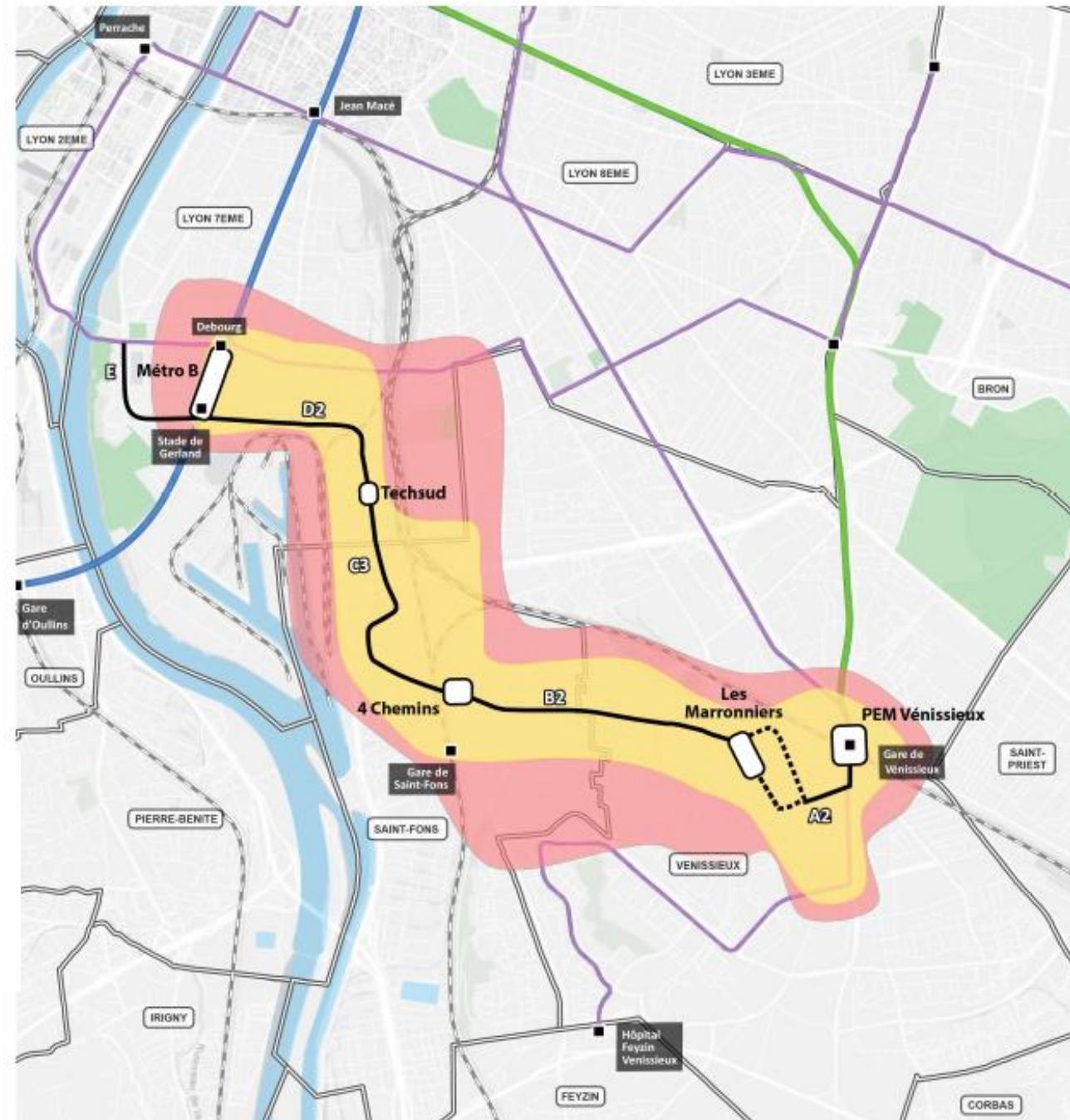
- Fuseau restreint
- Fuseau élargi
- Zones spécifiques de raccordement entre séquences
- Tracé de référence
- Variantes locales

- RÉSEAUX DE TRANSPORTS**
- Ligne B
 - Ligne D
 - Tramway
 - Voies ferrées

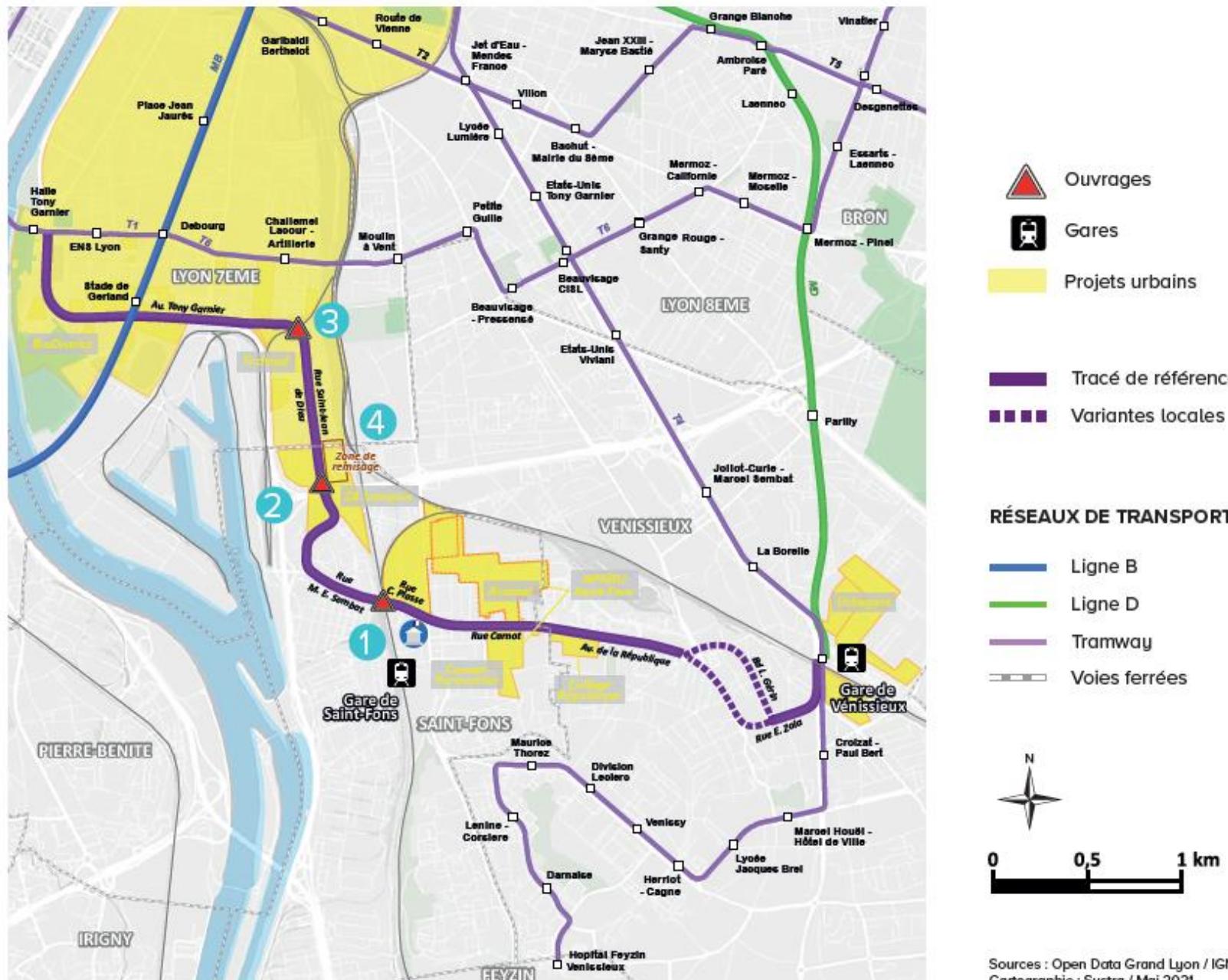


0 0,5 1 km

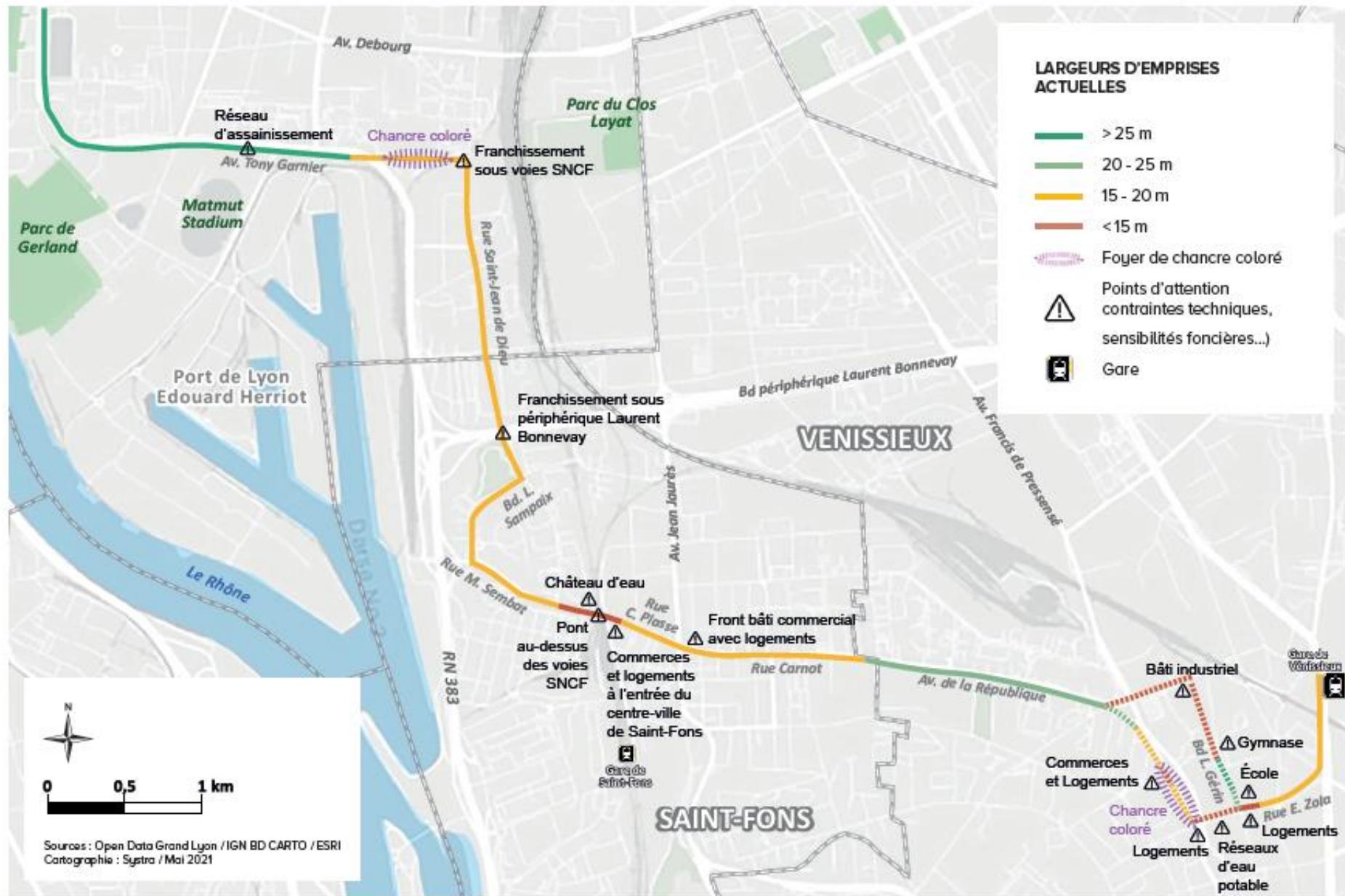
Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021



Localisation des ouvrages d'art et de la zone de remisage



Principaux points d'attention à prendre en compte dans l'élaboration du projet

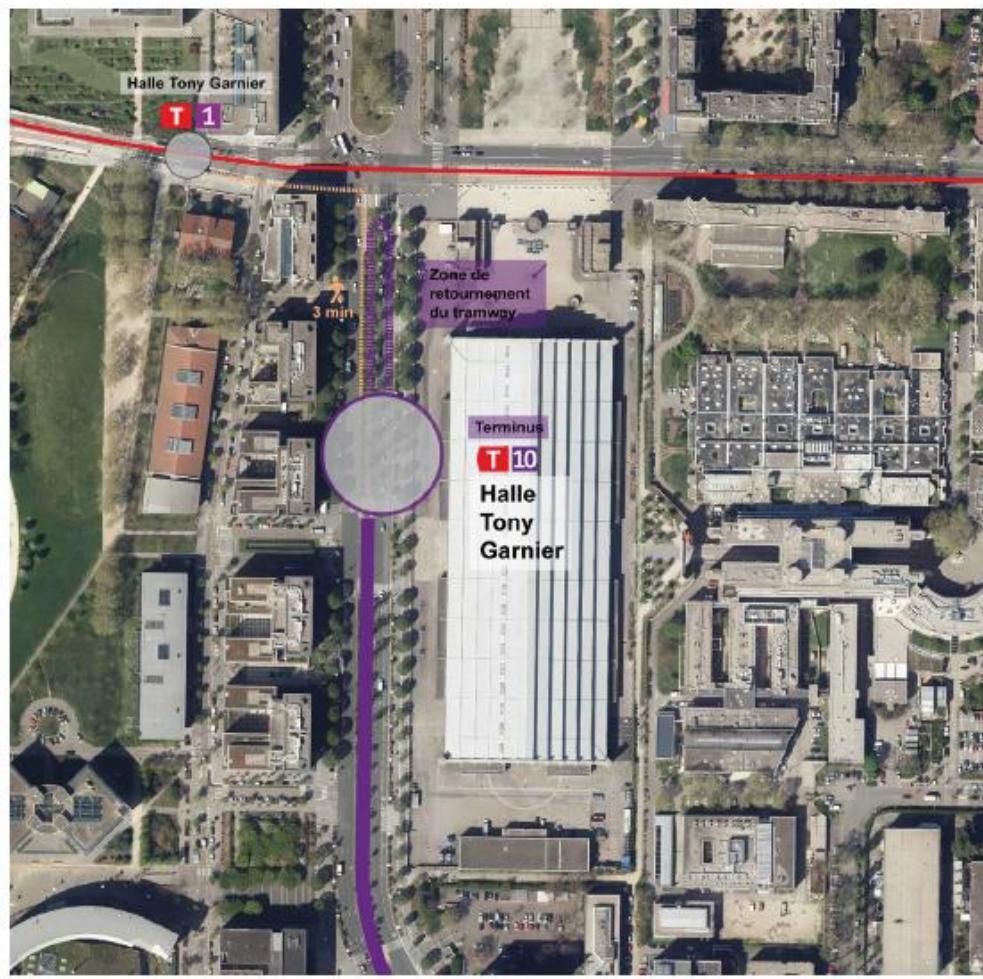


Insertion au niveau du terminus Gare de Vénissieux



- Tramway T10
- Zone de retournement de T10
- Tramway T4
- Station existante doublée pour T4/T10
- Station existante

Insertion au niveau du terminus Halle Tony Garnier



Insertion au niveau du terminus Halle Tony Garnier

- Tramway T10
- ===== Zone de retournement de T10
- Tramway T1
- Terminus T10
- Station existante



Sources : IGN BD CARTO / ESRI
Cartographie : Systra / Mai 2021

Hypothèses de modification des conditions de circulation

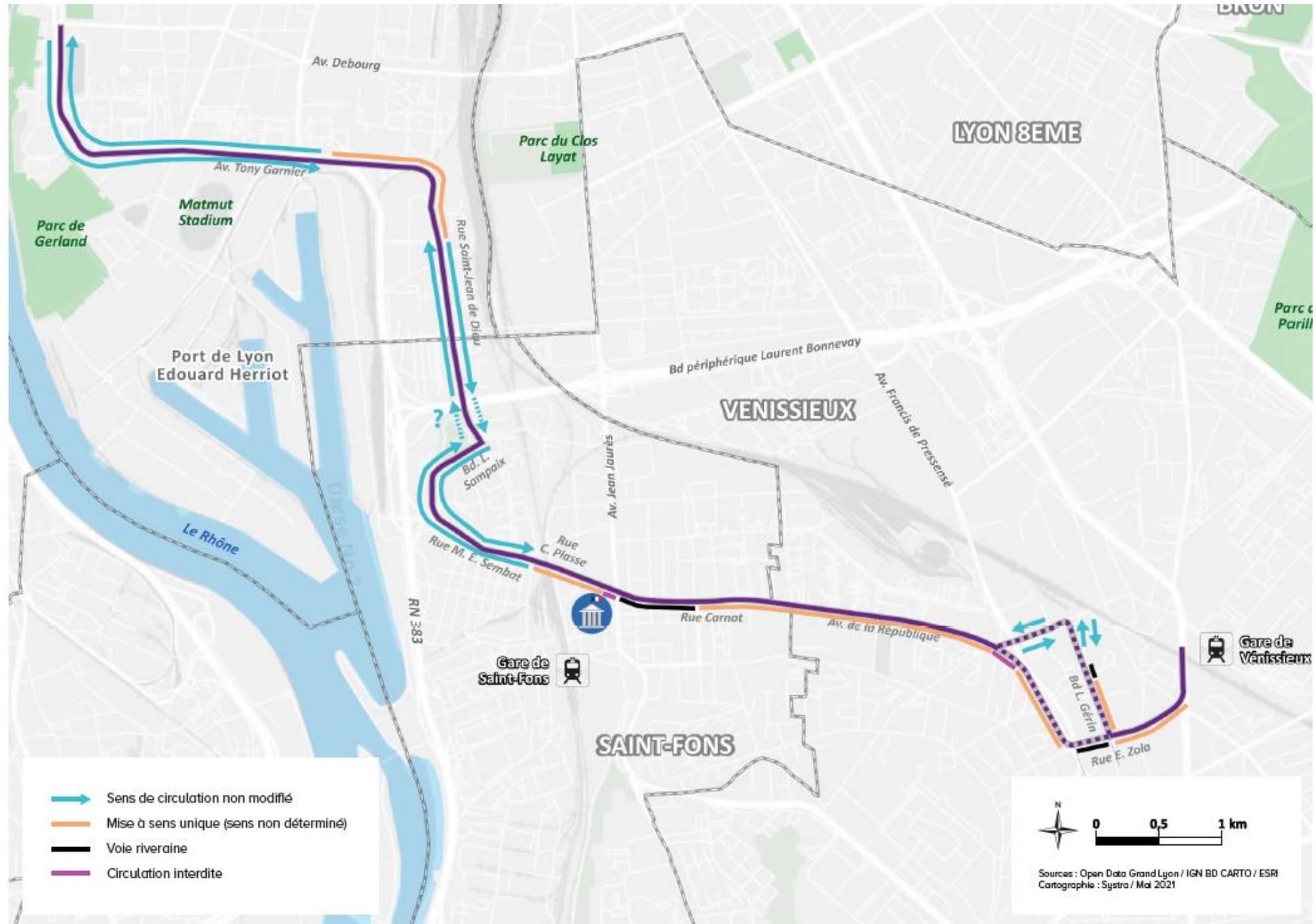
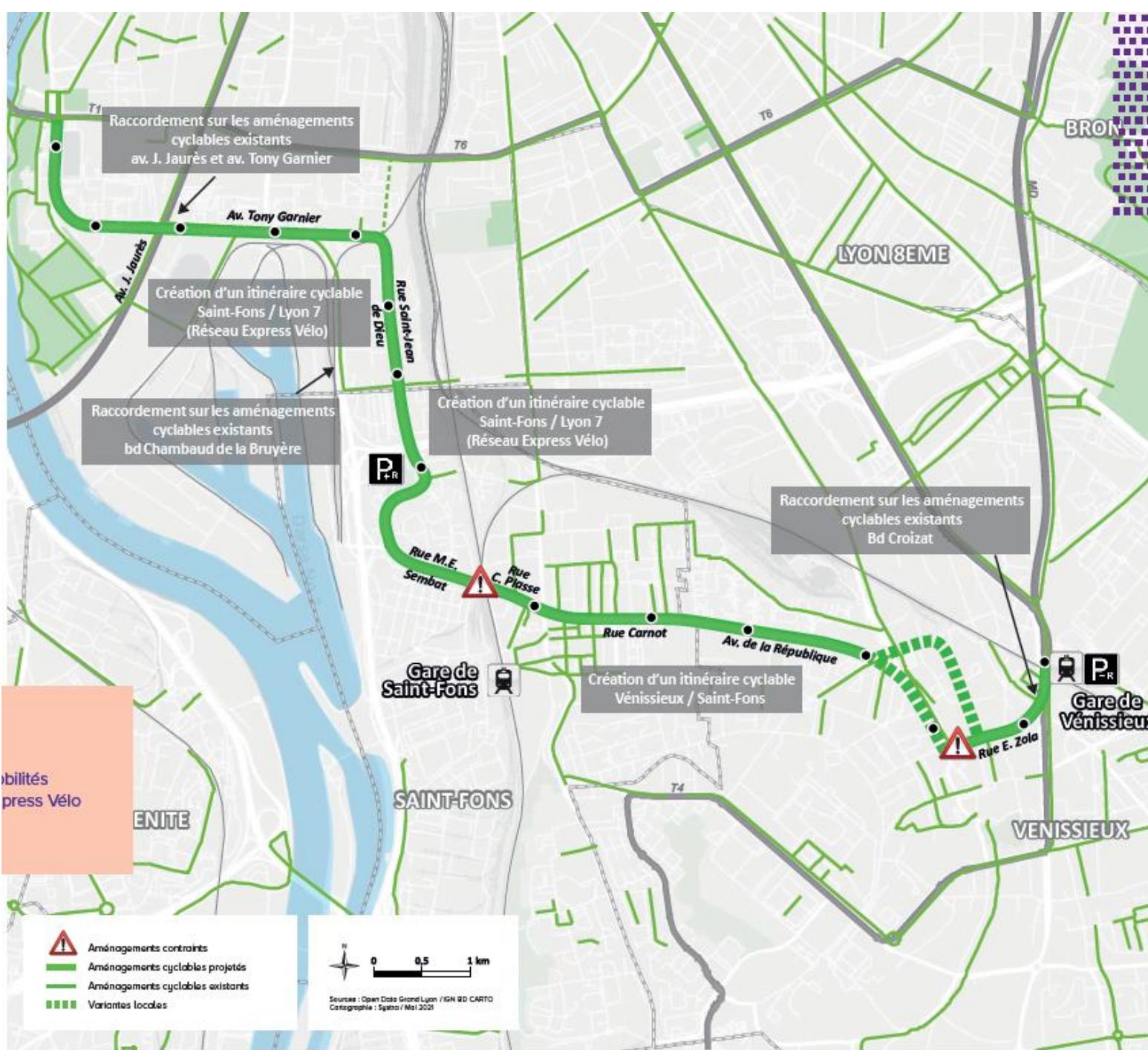


Illustration des impacts potentiels sur les places de stationnement



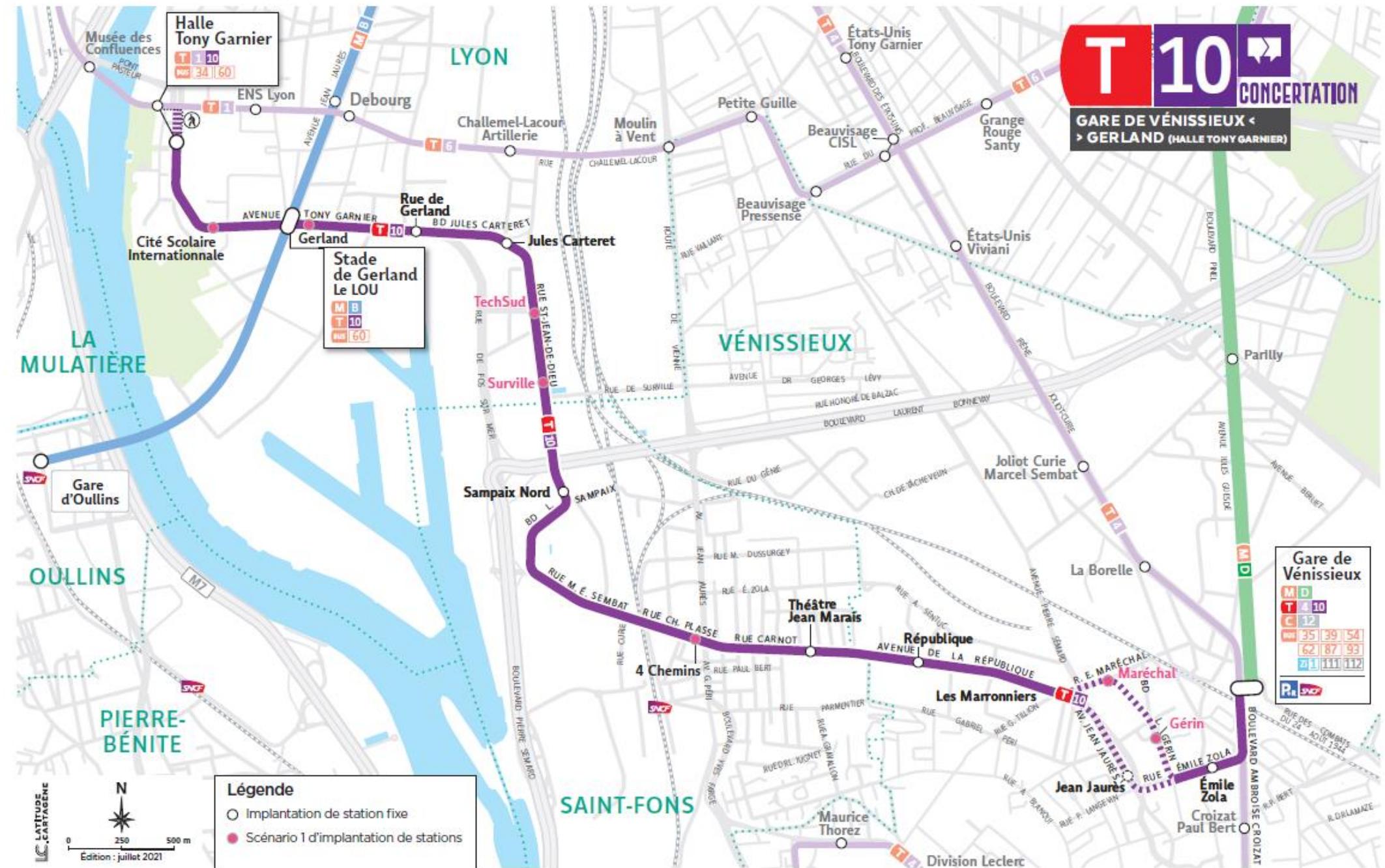
Itinéraires cyclables



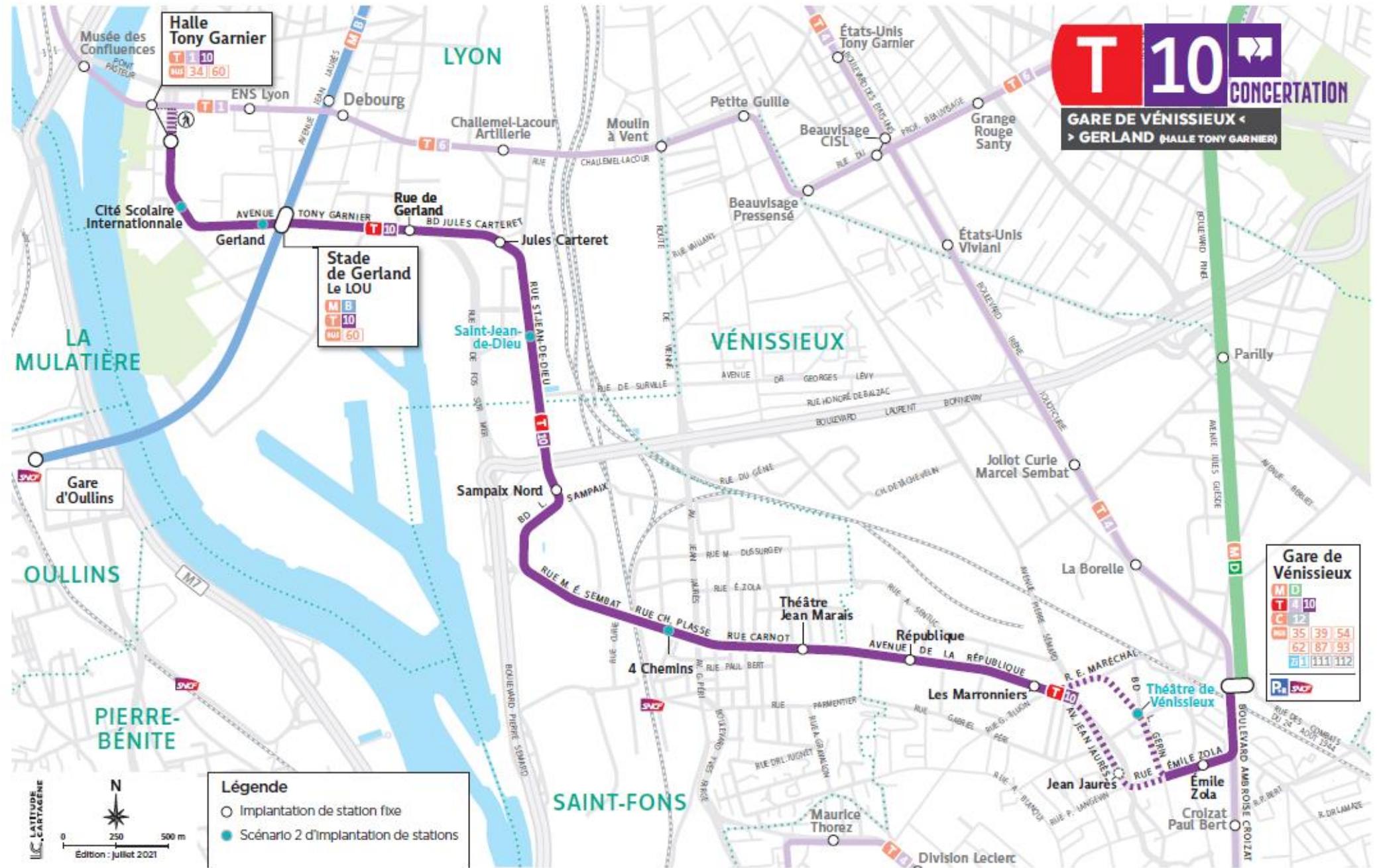
Potentiel de végétalisation de la plateforme tramway



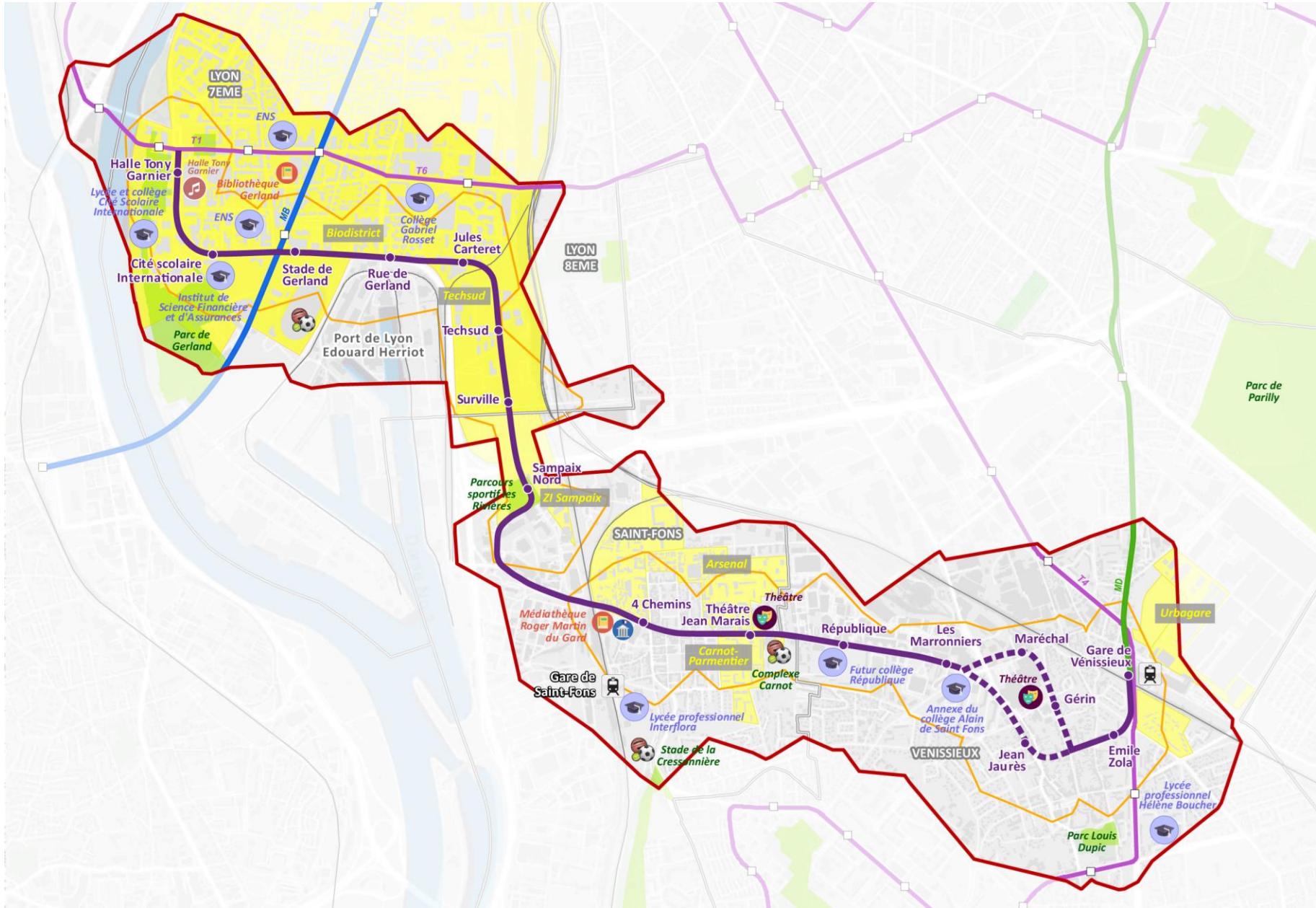
Scénario 1 d'implantation des stations



Scénario 2 d'implantation de stations



Accessibilité des stations par la marche à pied



- Projets urbains
- Gare
- Accessibilité des stations en 5 min de marche à pied
- Accessibilité des stations en 10 min de marche à pied
- Tracé de référence
- Variantes locales
- Stations du tracé de référence

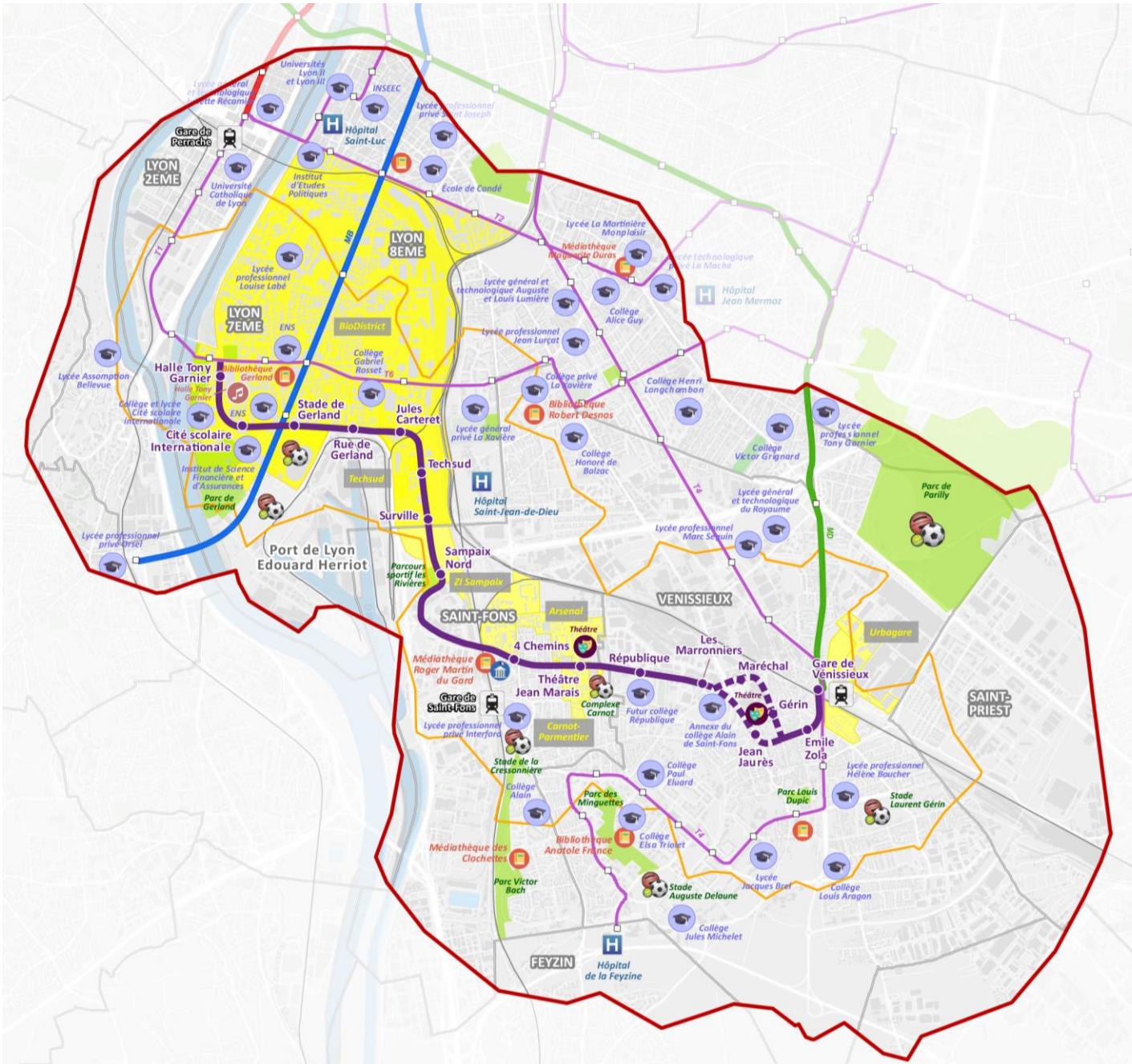
RÉSEAUX DE TRANSPORTS

- Métro B
- Métro D
- Tramway
- Réseau ferré



Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021

Accessibilité des stations en vélo



- Projets urbains
- Gare
- Accessibilité des stations en 5 min de vélo
- Accessibilité des stations en 10 min de vélo
- Tracé de référence
- Variante locale
- Stations du tracé de référence

RÉSEAUX DE TRANSPORTS

- Métro A
- Métro B
- Métro D
- Tramway
- Réseau ferré



Sources : Open Data Grand Lyon / IGN BD CARTO
Cartographie : Systra / Mai 2021